

INTRODUCTION A L'ECOLOGIE DE MARCHE

par Fred L. SMITH
Président du Competitive Enterprise Institute
Membre du Conseil scientifique de l'ICREI

Ce que l'on considère être des défaillances de l'économie de marché sont, avant tout, des défaillances de notre société de droit, le résultat d'une dégradation des principes de responsabilité et de l'absence de véritables possibilités de calcul économique. La solution consiste à restaurer et diffuser la responsabilité par la réintroduction de droits de propriété et de mécanismes de marché là où l'on considère que c'est généralement impossible. Fred Smith montre comment cela est possible.

Pour changer les comportements en matière d'environnement, il y a deux méthodes.

L'une est de faire appel au pouvoir législatif et réglementaire de la puissance publique, pour imposer aux industriels et aux particuliers le respect de normes définies par un processus de consultation et de décision politique. Il s'agit d'une démarche qui n'est qu'une variante d'un système de planification (même lorsqu'elle s'appuie sur l'usage d'instruments d'incitation fiscale, réputés plus "libéraux" que le recours à des réglementations contraignantes). Il n'y a pas de raison pour que, appliquée à l'écologie, la planification conduise à des résultats différents de ceux obtenus en matière économique. Qu'elle soit totalitaire ou seulement incitative, rappelle Fred SMITH, la planification conduit inéluctablement à la stagnation économique et technologique. Or, ce ne sont pas des économies en stagnation, voire en régression absolue, qui pourront dégager les ressources nécessaires à la réalisation des aspirations écologiques contemporaines. Une telle situation ne peut que conduire à une aggravation des tentions et des conflits entre exigences économiques et exigences environnementales.

L'autre méthode consiste à utiliser les ressources de l'Etat, non pas pour définir des objectifs concrets et prioritaires, mais pour concevoir des solutions institutionnelles qui rétablissent, dans le domaine des biens dits "non marchands", des procédures d'appropriation individuelle, d'échange et d'allocation des ressources par des systèmes de prix. C'est la solution de l'écologie de marché. Son message n'est pas nécessairement que l'Etat n'a strictement rien à faire dans le domaine de la protection de l'environnement, mais que ses interventions doivent se limiter à ce qui est, par exellence, le rôle de la puissance publique : le respect de règles de droit protégeant la liberté des individus et rendant possible l'émergence de nouveaux marchés là où les échanges marchands efficients sont actuellement rendus impossibles du fait d'une pénurie de "droits de propriété" bien définis et efficacement protégés.

Ce texte est la transcription d'une conférence lue devant un public moscovite, à l'occasion d'un grand colloque organisé en Septembre 1990 par la Cato Institute. Fred SMITH explique à ses auditeurs que la nouvelle Russie se trouve aujourd'hui devant une opportunité exceptionnelle : celle de devoir repenser à la fois ses institutions économiques et ses instruments d'action sur l'environnement, et donc de leur donner une articulation cohérente. Dans quelle mesure, croissance économique et préoccupations écologiques, sont-elles donc compatibles ? Comment une société d'économie de marché peut-elle concilier écologie et liberté économique, sans compromettre les ressorts de son dynamisme technologique et scientifique ? Telles sont les questions importantes - et qui ne concernent pas seulement les citoyens des nouvelles républiques ex-soviétiques - auxquelles les pages qui suivent entendent apporter une réponse.

Fred SMITH a long temps travaillé comme économiste à l'Environmental Protection Agency. Il y fut notamment l'un de ceux qui ont mis au point les premiers systèmes de taxes écologiques, inventés par cette administration américaine. Il a donc une expérience directe des phénomènes et processus qu'il décrit. Depuis dix ans, il dirige une firme qu'il a lui-même créée : le Competitive Enterprise Institute. C.E.I. est un organisme d'études et d'influence spécialisé dans l'économie de marché. Sur chaque grand dossier, et notamment les dossiers d'actualité les plus délicats, et souvent les plus difficiles à traiter, il s'efforce de faire connaître au monde politique américain ce que pourrait être la "solution de marché". A tous ces titres, Fred SMITH est, sans aucun doute, l'économiste le mieux placé pour expliquer comment fonctionnerait une "écologie de marché" compatible avec la double exigence d'une politique économique efficace et juste.

Cette "Introduction à l'écologie de marché" a été traduite et adaptée par Jacob ARFWEDSON et Henri LEPAGE, de l'Institut EURO 92.

INTRODUCTION

Le scepticisme se répand quant à l'efficacité des solutions politiques aux problèmes sociaux. On tend de plus en plus à faire confiance aux efforts des particuliers et à aller vers davantage de responsabilité et de liberté individuelles. Le monde s'éveille du rêve utopique qui, pendant si longtemps, guidait les intellectuels à travers le monde, selon lequel l'action politique et collective était la solution évidente à tous les problèmes de société. La croyance que l'économie planifiée serait supérieure au capitalisme s'est effondrée. Aujourd'hui, nous reconnaissons que la liberté économique et le libre marché, au lieu d'être incompatibles avec la croissance économique, en sont au contraire une condition fondamentale.

Malheureusement, la plupart des gens croient encore que la liberté économique est incompatible avec les valeurs écologiques. Seule l'action politique serait susceptible de protéger l'environnement. Les Etats-Unis en sont encore à essayer d'atteindre leurs objectifs d'environnement, en ayant recours aux mêmes méthodes que celles utilisées par l'Union soviétique pour produire du pain. Les bureaucrates déterminent les cibles à atteindre, les planificateurs les traduisent en règlements, et des directives sont envoyées aux citoyens. Ce processus engendre certains gains pour l'environnement, tout comme le système soviétique a réussi à produire quand même du pain. Mais cela ne permet de mobiliser ni l'énergie, ni le génie des populations. Au contraire, il arrive beaucoup trop souvent qu'un tel procédé les paralyse.

Au moment où l'ancienne URSS renonce à la planification économique, les nouvelles républiques de la CEI devraient se garder de copier l'approche américaine dominante en matière d'environnement. Elles devraient le faire d'autant plus spontanément qu'elles ont accumulé une longue expérience des méfaits engendrés par un système de contrôle politique autoritaire, tant en matière économique qu'écologique.

D'ores et déjà, les intellectuels russes paraissent plus conscients de ces problèmes que leurs homologues américains. Je pense par exemple aux récents écrits des professeurs Gofman et Krechetov. Ils dénoncent les risques qu'impliquerait une politique d'environnement conçue "comme un îlot administré dans une mer d'économie de marché". Ils remarquent qu'en URSS, "il est évident que le système administratif et bureaucratique détruisait autant

l'environnement qu'il portait atteinte aux autres sphères de l'action humaine".(1)

Les Verts ne cessent de représenter une force de plus en plus importante à travers le monde. Comme les Bolchéviques jadis, ils sont inférieurs en nombre, mais ils compensent ce handicap par leur ardeur, leur habileté en politique, et ils dominent dans les médias et l'intelligentsia. Les Verts ont une façon agressive de réclamer toute une série de mesures politiques comme réponse aux problèmes écologiques internationaux. Mais leurs propositions se réduisent en définitive à un "remake" de vieilles idées de planification centralisée, habillées en vert. Le danger est que les Républiques de l'ancien empire soviétique ne se laissent à leur tour séduire par ce dicours. Elles devraient y résister.

Certains suggèrent de créer une version post-soviétique de l'Environmental Protection Agency (EPA) américaine. Ce serait une grosse erreur. La meilleure situation écologique des Etats-Unis est moins le produit de ses planificateurs "verts" qu'une autre preuve de l'efficacité économique supérieure du capitalisme. Elle est une conséquence de la meilleure protection dont y jouit la propriété privée, du rôle plus important qui lui incombe dans l'économie, et finalement des plus grandes richesses que les marchés libres y rendent possibles. Si l'on soumet une nation aux nouvelles formes de tyrannie bureaucratique qu'annoncent les mouvements écologiques traditionnels, il faut s'attendre à une croissance économique et technologique plus lente, et donc à des conflits de plus en plus aigus entre les aspirations écologiques et les exigences économiques. Si les Verts acquièrent une position dominante dans les pays de la CEI, leur avenir pourrait devenir bien plus sombre que leur passé ou que la situation actuelle.

Les populations de la CEI ne doivent, et ne devraient pas accepter l'approche écologique planificatrice. Après avoir rejeté une religion laïque, il ne faut pas qu'elles se précipitent sur une autre. Elles devraient au contraire se faire les championnes d'un changement de cap. Leur expérience de l'utopie planiste fait qu'en théorie elles sont aujourd'hui peut-être les mieux placées pour présenter une approche alternative fondée sur le marché, l'extension du domaine de la propriété privée, et l'élargissement des règles objectives de la responsabilité (la règle du pollueur-payeur). Les pages qui suivent s'efforcent de présenter ce que pourrait être cette approche.

Seul un régime de propriété privée est capable d'intégrer efficacement les valeurs écologiques et économiques. L'approche par la théorie des droits de propriété s'appuie sur la diversité des préférences humaines et la division du travail pour mieux protéger la diversité biologique. Elle reconnaît que la

^{(1) &}quot;Economic Methods in the System of Environmental Management in the URSS", les professeurs K.G. GOFMAN et L.I. KRECHETOV. Document présenté à une conférence organisée par le Environmental Defense Fund.

propriété privée tend généralement à être mieux soignée que la propriété commune ou collective. Elle présente la vision d'un monde dans lequel des accords volontaires et l'extension du domaine de la propriété privée protègeraient l'environnement. Il ne s'agit pas de construire un monde où, comme le voudraient les Verts, les arbres et les animaux auraient des "droits"; mais plutôt une société dans laquelle chaque arbre et chaque animal auraient un propriétaire, et donc un défenseur. Les politiques qui découlent de cette approche - privatisations, règles strictes de responsabilité juridique, liberté de la recherche scientifique, emploi restreint du pouvoir réglementaire de l'Etatsont très différentes de celles qui sont actuellement favorisées par les écologistes. Elles ont, en revanche, beaucoup plus de chances de se révéler efficaces. Un programme écologique de marché permettrait aux individus de réaliser leurs objectifs environnementalistes d'une manière aussi efficace que les marchés libres rendent possible la réalisation de leurs fins économiques. C'est une approche qui mérite attention.

LA PROTECTION DE L'ELEPHANT AFRICAIN : LE PARADIGME DU PACHYDERME

Pour ouvrir la discussion, considérons brièvement la situation difficile de l'éléphant africain. Ces dernières années, les journaux et les émissions de télévision ont publié des photos spectaculaires d'éléphants massacrés. Comme d'habitude en matière d'environnement, le message est concentré sur l'avidité cruelle des être humains. La recherche du profit et l'immoralité du marché sont présentées comme la cause des menaces qui pèsent sur cette espèce. On nous dit que l'ivoire est recherchée pour un grand nombre d'usages triviaux - les boutons de manchette, les balles de billiard, les touches de piano -, ce qui fait monter les prix, et encourage donc les braconniers devant lesquels les gouvernements africains, faibles et appauvris, baissent les bras. Résultat : une boucherie massive qui menace la survie même de cette noble espèce.

Cette manière de présenter le problème ne peut conduire qu'à une seule sorte de solution. Si ce sont les forces du marché qui en sont la cause, la conclusion s'impose d'elle-même : il faut supprimer le marché. Ce qui veut dire bannir dans le monde entier le commerce de l'ivoire. C'est cette "solution" qui a été adoptée il y a quelque temps par la CITES (Convention on International Trade in Endangered Species). L'Union Soviétique aussi bien que les Etats-Unis ont soutenu cette résolution. L'idée est qu'une fois que les forces du marché auront été éliminées, et que les prix auront baissé, l'éléphant africain sera, de nouveau, plus en sécurité.

Cette logique est en fait profondément contestable. L'hypothèse que des prix élevés mènent à moins d'éléphants n'est pas aussi évidente qu'on le croit généralement. L'expérience économique suggère plutôt le contraire. Au fur et à mesure que le prix d'un bien monte, le nombre de fournisseurs s'accroît et l'offre également. En quoi les éléphants seraient-ils différents ? Pour répondre, permettez-moi de dire quelques mots sur le problème du braconnage tel qu'il se posait dans l'Ouest des Etats-Unis, au 19ème siècle.

Au fur et à mesure que les Américains devenaient plus riches, leur consommation de viande augmentait. Ce facteur, et l'amélioration des conditions de transport, ont augmenté la rentabilité du commerce de viande. Le vol de bétail devenait plus profitable. Le braconnage était donc particulièrement fréquent dans les états de l'Ouest américain, une région avec de grands troupeaux, peu d'institutions judiciaires, et beaucoup d'hommes armés. La situation n'y était somme toute pas très différente de ce qu'elle est aujourd'hui dans de vastes parties de l'Afrique.

Si l'Amérique avait adopté la logique utilisée pour analyser la situation de l'éléphant africain, nous aurions interdit le commerce de la viande de boeuf en faisant le raisonnement que si le vol de bétail est encouragé par un commerce qui rapporte des profits de plus en plus élevés, l'élimination de ce commerce doit alors certainement avoir pour effet de réduire l'ampleur du braconnage. Ce n'est pas cette politique anti-marché qui a alors été adoptée.

La raison en est évidente. Une plus forte rentabilité, non seulement attire plus de voleurs, mais elle rend aussi l'élevage plus intéressant. A mesure que le prix du boeuf montait, les éleveurs étaient davantage incités à protéger leur bétail, et donc le profit potentiel qu'il représentait. Ces profits leur permettaient par ailleurs de financer plus facilement la protection contre les voleurs. Ils ont construit des barrières, recruté des cow-boys supplémentaires équipés d'armes meilleures. Simultanément, le supplément de valeur apporté par la meilleure protection des troupeaux a encouragé d'autres personnes qui n'avaient pas encore d'intérêt direct dans l'élevage, mais avaient par contre beaucoup d'imagination, à entrer sur le marché. Le résultat fut l'apparition des techniques nouvelles de marquage au fer chaud, l'appel à des forces de police privées, et enfin, l'invention du fil de fer barbelé. Résultat : même si le vol de bétail est resté un problème, les immenses troupeaux de l'Ouest n'ont plus jamais été vraiment menacés.

La propriété protège

Le bétail s'est trouvé protégé parce qu'il était une propriété privée, et donc un bien intégré dans l'économie de marché du pays. S'il était resté en dehors de ce régime de propriété privée, il n'aurait bénéficié d'aucune protection. Ce fait est encore plus évident quand on compare avec ce qui est arrivé au bison. Tout comme le boeuf, le bison était menacé par l'essor du commerce de la viande. Mais à la différence du boeuf, le bison n'était la

propriété de personne. (2) Personne ne se souciait de son destin. Résultat : le bison américain a bien failli être totalement exterminé.

La morale de cette histoire est évidente : le prix élevé d'une ressource - lorsque celle-ci est soumise au régime de la propriété privée - n'est pas une menace pour son avenir. Le supplément de valeur encourage peut-être le braconnage et le vol, mais il incite aussi à investir plus dans la protection ; il apporte les ressources nécessaires pour financer cet effort ; il encourage les consommateurs à économiser sur l'usage de la ressource en cause, cependant qu'il incite les producteurs à développer leur offre. Le marché crée enfin des opportunités nouvelles pour des entrepreneurs d'imaginer des techniques permettant de mieux définir et protéger les droits de propriété qui y sont applicables. La propriété privée devrait donc être considérée comme un des premiers moyens de protection de l'environnement. Bref, les éléphants ont plus de chances de survivre s'il sont traités comme l'a été le bétail américain, plutôt que le bison.

Cette observation d'ordre théorique s'appuie sur des preuves empiriques. L'Afrique est un très vaste continent, et les pays ont adopté des approches très différentes pour résoudre leurs problèmes de gestion des espèces animales sauvages. Le Kenya, par exemple, a opté pour une stratégie de gestion en "propriété commune" (la stratégie "bison"). Ce fut généralement le cas en Afrique centrale et orientale. En revanche, le Zimbabwe, le Botswana et les autres pays du sud de l'Afrique ont choisi de transférer les droits de propriété sur les éléphants, qui appartenaient à l'Etat, aux conseils tribaux régionaux (notamment les droits de chasse et les droits de percevoir des redevances sur chaque bête tuée). Les différences de résultat sont spectaculaires. En dix ans, au Kenya et dans toute l'Afrique orientale, le nombre des éléphants a été réduit de plus de 50 %. La population d'éléphants du Zimbabwe a, en revanche, augmenté rapidement. L'éléphant asiatique, depuis longtemps apprivoisé, lui, n'a jamais eu à faire face à la même menace d'extinction que son cousin africain.

☐ Achetez un éléphant!

Ces faits suggèrent que là où le bien-être de l'éléphant africain est devenu important pour le bien-être des peuples africains, l'économie et l'écologie ont toutes deux gagné. Le régime de la propriété privée appliquée aux éléphants - le droit de posséder un éléphant - motive les gens à regarder les éléphants comme du bétail, plutôt que comme des parasites destructeurs. Marshall Murphree, un représentant du Ministère des Parcs naturels du Zimbabwe, a noté les changements extraordinaires provoqués par cette stratégie de quasi-privatisation. Il observe qu'avant, la population locale se plaignait des

⁽²⁾ Les lois régissant la nature sauvage exclusient la propriété privée d'espèces animales dans la plupart des cas.

dommages causés par "vos" éléphants. Désormais, les mêmes personnes soutiennent que "nos" éléphants doivent être protégés.

En dépit de tout ceci, les leaders politiques du monde entier ont capitulé devant les pressions anti-marché exercées par les Verts. Ils ont décidé d'interdire le commerce de l'ivoire. Il en résulte que le Zimbabwe et les autres pays voisins ont aujourd'hui plus de mal à appliquer leur politique. L'ivoire ayant plus de mal à se vendre, il en résulte que les paysans locaux sont moins motivés à bien gérer leur stock d'animaux, et à en "optimiser" l'exploitation (en faisant par exemple efficacement la chasse aux braconniers). Il semble ainsi que les idéologues environnementalistes préfèrent voir les éléphants exterminés sous un régime de contrôle politique centralisé, plutôt que de les voir survivre sous un système de propriété privée. Cela fait longtemps que cette tendance anti-marché oriente la politique économique de l'URSS et des autres pays exsocialistes. Sa réapparition dans le domaine écologique devrait inquiéter. Depuis que l'URSS s'est ralliée à cette interdiction, il semble que ses habitants aient implicitement admis l'idée que les forces du marché sont antinomiques avec les valeurs écologiques. Il leur faut revoir ce jugement.

L'histoire des éléphants illustre bien les deux paradigmes qui s'opposent en matière de protection de l'environnement :

- *Le paradigme de l'action politique ("l'échec du marché"): les problèmes écologiques sont causés par l'avidité individuelle qui opère sur le marché libre et non réglementé. Puisque le marché ignore les effets "externes", comme la pollution (et les éléphants morts), l'action politique est un instrument essentiel pour protéger les valeurs écologiques. Cette croyance est à l'origine de la politique du Kenya. C'est elle qui a reçu le soutien implicite de l'URSS et des Etats-Unis.
- * Le paradigme du passage par le marché ("la propriété"): les problèmes écologiques sont une conséquence naturelle de l'absence de droits de propriété. Sans protection individuelle, chaque ressource est en danger. Puisque le problème est le produit d'un manque de droits de propriété, la solution consiste à étendre le système du marché, par création de nouveaux droits de propriété, jusqu'à inclure toutes les ressources naturelles actuellement en danger.

La plupart des environnementalistes, et même la majorité des économistes, adhèrent au premier paradigme. Le second reste largement ignoré. C'est lui que nous allons maintenant présenter plus en détail.

LA TRAGEDIE DE LA VAINE PATURE : LA POLITIQUE CONTRE LA PROPRIETE (3)

Pour mettre en évidence ce qui oppose les deux paradigmes, je discuterai assez en détail le fameux article de Garrett Hardin, publié en 1968 sous le titre : "The Tragedy of the Commons" ("La Tragédie de la vaine pâture"). (4) L'argument de Hardin, selon lequel la plupart des problèmes écologiques sont causés par un système de libre accès à des biens gérés comme des "vaines pâtures", et son appel à une "contrainte réciproque établie d'un commun accord", est devenu la justification intellectuelle de deux décennies de législation d'environnement aux Etats-Unis. Cette législation néglige cependant certaines leçons fondamentales de "The Tragedy of the Commons".

L'exemple utilisé par Hardin est celui d'une vaine pâture, propriété commune. La ressource naturelle en jeu, l'herbe, (son abondance et sa qualité), est menacée par la présence d'un trop grand nombre de vaches. La nuisance reste négligeable tant que le nombre de vaches ne dépasse pas la charge utile de la pâture. Toutefois, dès que cette capacité est dépassée, l'addition de chaque bête supplémentaire se fait au détriment de tous les usagers, qui subissent une baisse de rendement. Puisque chaque gardien de troupeau gagne néanmoins quelque chose avec chaque vache supplémentaire qu'il met en pâture, alors qu'il ne supporte qu'une partie seulement des coûts liés à la baisse des rendements, chaque villageois, guidé par son propre intérêt, continue à augmenter le nombre de vaches placées sur le pré communal. Il se peut que chaque villageois soit inquiet de la baisse des rendements de la pâture; mais individuellement, il n'y peut rien. C'est ce dilemme qui caractérise la tragédie de la vaine pâture. Ce n'est l'intérêt d'aucun de se préoccuper des conséquences collectives de son comportement individuel.

Hardin évoque deux types de solutions possibles :

- 1 Organiser une gestion politique de la pâture communale,
- 2 Organiser cette gestion par des méthodes de propriété privée. Mais il ne s'est pas prononcé sur la supériorité éventuelle de l'une par rapport à l'autre.

⁽³⁾ Cette partie de l'exposé a été empruntée à "The Tragedy of the Commons, Revisited" de Randy SIMMONS et Fred SMITH.

⁽⁴⁾ Science, 13 décembre 1968, pp. 1244-49.

⁽⁶⁾ Cette charge utile se définit comme le nombre de bêtes qu'un territoire peut nourrir à la longue. Ce chiffre dépend de la fertilité de l'endroit, du nombre et du mélange du bétail qui s'y trouve et des facilités technologiques et institutionnelles sur place.

J'examinerai donc ces deux "solutions" pour étudier comment elles fonctionneraient en pratique.

L'approche politique

Si les prés communaux doivent être gérés politiquement, le premier geste consiste à créer une administration. Appelons-là "Administration de Protection des Pâtures" APP; elle sera dirigée par un Administrateur de Protection des Pâtures. (La ressemblance avec l'Environmental Protection Agency américaine est voulue). L'Administrateur de l'APP est chargé de préserver la qualité des terrains de pacage. Il se trouve immédiatement confronté à un certain nombre de problèmes complexes. Il doit d'abord trouver l'information nécessaire à la gestion de la pâture. Quelle est sa charge utile? Quel est le nombre de bêtes mises en pâture à cet endroit ? Quels sont les projets des villageois ? Ont-ils le projet d'augmenter ou de réduire la taille du troupeau existant? Quelles sont les alternatives à une gestion administrée des pâtures et quels en sont les avantages et problèmes relatifs ? Aucune de ces informations n'est facile à obtenir, et la plus grande partie des renseignements dépendent des techniques de gestion en usage à l'endroit concerné. Comme personne n'a un intérêt personnel direct à trouver ces informations, l'APP est dans l'obligation de mettre en place une équipe de recherche.

Une fois que les informations nécessaires sont acquises, l'Administrateur doit les traduire en plans de gestion. Celui-ci fixera le nombre autorisé de bêtes, ainsi que le type de stratégie de pacage à adopter : dans quelle mesure l'engrais, les pesticides ou les herbicides seront autorisés, et ainsi de suite. Ce plan doit, à son tour, être converti en directives pour les villageois. Quel est le nombre de vaches autorisé à chaque fermier ? Le développement de tels plans demande beaucoup d'efforts de la part des équipes d'experts agricoles, économiques et juridiques ; ce qui signifie que l'APP doit compléter le dispositif par la mise en place d'une équipe de planification. A mesure que les conditions changent, le plan, lui aussi, doit évoluer. Les plans nécessitent toutefois beaucoup de temps pour évoluer, et les responsables courent ainsi le risque d'être rapidement dépassés. Lorsque les changements sont importants et rapides, il se peut que les décisions de l'Administrateur ne suffisent plus à favoriser l'usage rationnel des terres que par accident.

Les décisions de l'APP seront probablement controversées. Le plan ne change pas les motivations fondamentales. Il est toujours dans l'intérêt de chaque villageois de mettre un maximum de vaches en pâture sans se faire prendre. Ainsi, l'Administrateur de l'APP doit créer un service de police chargé de combattre le pacage de nuit et autres violations des directives du plan. Il faut également définir des sanctions, ainsi que des procédures pour évaluer l'importance relative des violations.

Personne ne peut éviter que certains cherchent à influencer ce processus. En ayant recours à la corruption, par exemple (pour mettre plus de vaches qu'on n'y est en principe autorisé). Les décisions reflèteront sans doute l'influence politique relative des différents groupes villageois, ou l'idéologie du personnel de l'APP. Le favoritisme est probable et sera toujours présent à l'esprit de ceux qui se sentent désavantagés par les règlements.

L'APP espère, bien sûr, accroître la charge utile des prés communaux avec le temps. Elle demande à son personnel d'explorer et d'évaluer les technologies et les stratégies de culture qui lui paraissent les plus prometteuses. Elle demande des fonds au Conseil Municipal pour financer cette recherche (amélioration génétique du bétail, par exemple); augmentation des rendements des herbages grâce à l'emploi de nouveaux engrais ou pesticides. La théorie des choix publics suggère cependant que l'APP ne sera pas très offensive dans ce domaine. L'innovation est en effet une affaire risquée, et les pistes prometteuses à priori sont souvent des impasses. Les gains de cette recherche seront partagés par un grand nombre d'exploitants, alors que c'est l'APP qui aura pris la responsabilité des risques. Il y a donc toutes chances pour que l'Agence n'investisse que très modestement dans la recherche et le progrès de nouvelles technologies. Les gains de productivité provoqués par son action seront fort minimes.

L'administration freine le développement

L'activité de l'APP a en fait toutes chances d'être peu innovatrice et peu favorable au progrès. Tout progrès comporte des risques, et l'APP pourrait se trouver dans la situation de devoir défendre son programme de recherche devant le Conseil Municipal. Une telle réunion serait sans doute ouverte au public ; mais les sujets de choix politique abondent dans la société moderne, et la plupart des citoyens ont d'autres priorités que la recherche sur les pâturages. Les groupes qui se préoccuperont le plus de cette question seront probablement au nombre de deux : les représentants des intérêts économiques locaux qui s'inquiètent des conséquences du progrès technologique sur leur capacité concurrentielle, et les groupes idéologiques qui, eux, s'intéressent aux conséquences essentiellement sociales. En principe, les représentants des intérêts économiques seront soit pour, soit contre les améliorations technologiques proposées. Dans la pratique, le débat penchera plutôt en faveur des éleveurs les plus âgés et les plus anciens dans le métier, qui auront plus de raisons de s'inquiéter des conséquences perturbatrices de tout changement. Les jeunes éleveurs, favorables à l'innovation, ont moins de moyens financiers, et ont généralement moins d'influence sur les réseaux de décision. En théorie, les groupes idéologiques seront a priori soit pour, soit contre le progrès technologique en général ; mais aujourd'hui, en pratique, ce sont les groupes les plus opposés au progrès qui tiennent de plus en plus le haut du pavé.

Cela me fait penser au problème de la somatotropine bovine. C'est une hormone de croissance produite grâce aux progrès récents de l'ingénierie biotechnique. Elle permet d'accroître les rendements de la production de lait. Ce produit attend toujours son autorisation officielle de mise en vente. Son approbation se heurte à l'opposition d'une poignée d'environnementalistes hostiles au progrès technologique en général, plus quelques agriculteurs qui se sentent menacés par l'efficacité accrue qu'elle pourrait entraîner. Jusqu'à présent, cette coalition antitechnologie a réussi à empêcher que ce produit soit mis sur le marché. Cet exemple vérifie la règle selon laquelle tout système qui soumet la mise en application de techniques nouvelles à des processus d'autorisation administrative ou politique conduit en pratique à accorder plus d'importance aux risques liés au progrès qu'aux risques qui, eux, seraient le prix d'une stagnation technologique.

De plus, c'est l'Administrateur de l'APP qui, seul, prend toutes les décisions importantes. Toute expérience sur le pré communal, tout changement d'usage doivent recevoir l'approbation de l'APP. Une décision favorable n'est pas facile à obtenir. Beaucoup de personnes ont une idée de ce que devrait être l'usage optimal de la ressource convoitée. Ne seront pris en considération que les avis qui obtiennent le soutien de la majorité. La gestion de troupeaux mixtes s'avérant plus complexe et plus sujette à contentieux, celui qui désire mettre également, par exemple, des chèvres en pâture aura peu de chances d'obtenir satisfaction. Les Administrateurs essaieront toujours d'éviter les problèmes difficiles, le changement, la diversité. (6)

Admettons, en revanche, que l'Administrateur, ou une majorité du Conseil Municipal, se prenne d'enthousiasme pour une nouvelle technique culturale. L'APP aura alors plutôt tendance à agir rapidement, sans réfléchir à la possibilité d'un échec. La désastreuse décision de Krouchtchev de faire de l'Union Soviétique un pays producteur de maïs relève de ce type de logique. (7) Le résultat sera une tendance à mettre tous ses oeufs dans un petit nombre de paniers.

L'APP rencontrera aussi beaucoup de difficultés pour définir et obtenir l'adhésion à un plan d'investissement à long terme. De temps à autre, il y aura des luttes de pouvoir au sein de l'APP ou au Conseil Municipal qui la contrôle. Une élection donnant une majorité étroite peut amener l'Administrateur à remettre à plus tard des décisions pénibles mais nécessaires (portant sur la réduction des troupeaux, par exemple), ou à augmenter le nombre de décisions populaires mais mal avisées (des règles de pacage plus favorables). Sa gestion sera l'objet de luttes d'influence, et rares seront les Administrateurs qui parviendront à élaborer une vraie perspective à long terme. L'horizon de temps

⁽⁶⁾ Aux Etats-Unis, des batailles majeures comportant l'usage de la force ont eu lieu entre éleveurs de boeufs et éleveurs de moutons, au sujet de l'emploi des pâtures à l'Ouest qui étaient contrôlées par le pouvoir politique.

⁽⁷⁾ Il y a beaucoup d'histoires de ce genre. Le gouvernement britannique fit des efforts massifs pour étendre la production de cacahuètes en Afrique après la Seconde guerre mondiale. Tous les programmes ont tourné à la catastrophe. L'ingénièrie sociale dans le secteur agricole semble particulièrement dangereuse.

des décisions de l'APP sera probablement voisin de la durée du mandat législatif.

Enfin, les activités de l'APP doivent être financées. L'Administrateur, l'équipe de recherche, les "policiers", les planificateurs - tous demanderont à être payés. Si l'on a recours à la fiscalité, il faut tenir compte des distortions qui en résultent. La charge fiscale que représente la gestion des pâtures peut dépasser la valeur des gains économiques attendus. On pourrait réfléchir sur la possibilité de financer l'APP par des tarifs d'usagers, payés par les villageois. L'expérience suggère que c'est une solution peu efficace. Le plus souvent, les tarifs sont fixés de manière à avantager les usagers politiquement les plus influents. Les péages des autoroutes américaines, par exemple, sont plus lourds pour le conducteur moyen, que pour les poids-lourds (qui détériorent le plus les routes). Les usagers des heures de pointe (qui créent le plus d'embouteillages), ou les véhicules qui polluent le plus paient le même tarif que les autres. (8)

En résumé, l'administration politisée d'un pré communal s'avère difficile, peu maniable et rigide. Elle a tendance à retarder l'innovation, à avoir une vue très court terme de l'investissement, à ne permettre qu'un nombre limité d'usages possibles, et à récompenser le petit nombre de personnes bien organisées aux dépens de la majorité qui ne l'est pas. Plutôt que de résoudre le dilemme de la vaine pâture, cette méthode de gestion ne fait que déplacer le problème vers la scène politique, où il se trouve exacerbé. Sur le marché politique, les bonnes intentions ne conduisent à une bonne politique que par une heureuse coïncidence.

L'alternative du secteur privé

L'autre méthode serait de diviser la vaine pâture en parcelles de terre individuelles, de les clôturer et de les donner aux villageois ; de développer des règles et des procédures pour définir les droits et les devoirs attachés à cette propriété ; et enfin, de les faire respecter.

Le problème écologique reste le même. Il faut toujours connaître la charge utile de la terre et tous les autres facteurs mentionnés plus haut. Désormais, en revanche, chaque villageois a intérêt à agir rapidement et intelligemment. Chaque propriétaire gagne (ou perd) en fonction de sa capacité à gérer son lopin de terre d'un façon efficace.

⁽⁸⁾ En théorie, le système de tarifs a beaucoup de supporters ; ils sont peu nombreux à avoir essayé d'expliquer pourquoi ce système marche si mal en pratique. Le problème provient de l'idée que les institutions politiques seraient capables de mettre des prix sur les biens et les services aussi bien que le marché. Ce "socialisme de marché" est critiqué plus loin.

Avec la privatisation, non seulement l'individu a intérêt à s'informer, mais également à exploiter habilement ces informations. Les droits de propriété internalisent les bénéfices (et les risques) de ses décisions. Il est probable que les villageois ont des vues et des attitudes divergentes par rapport au risque. Le résultat sera plus d'expérimentation, et une plus grande variété dans les méthodes de gestion et de culture pratiquées. Certaines expériences seront un succès, d'autres un échec. L'avantage de la privatisation est d'accroître le savoir acquis et de permettre, ainsi, une augmentation progressive de la productivité.

Puisque chaque villageois peut désormais disposer librement de sa terre, il peut choisir d'élever des moutons plutôt que des vaches, en faire une réserve naturelle, ou même ouvrir un club de tennis. Qui plus est, comme chaque propriétaire peut céder sa propriété à d'autres, il a tout intérêt à tenir compte des effets qu'auront ses décisions sur la valeur attribuée à sa terre par les autres. Il est peu probable que les villageois adopteront des pratiques de pacage qui provoquent l'érosion du sol, puisque cela ferait baisser sa valeur de revente. Si la région est connue pour la beauté de ses paysages ou pour ses espèces rares d'animaux sauvages, prisés par des acquéreurs potentiels, les propriétaires fonciers préfèreront plutôt préserver ces sources d'agrément. Le marché incite les gens à tenir compte, dans leurs choix d'investissement, des valeurs des autres, car cela augmente leurs capacités de faire des profits.

La privatisation est la vraie réponse au dilemme de la vaine pâture.

☐ Comment traiter les problèmes de transition

Certes, privatiser n'est pas une chose aisée. Il faut définir les droits de propriété de chacun et trouver les moyens de distribuer les lopins de terre aux différents habitants du village. Quels villageois "méritent" quels lots ? Les lots seront sans doute de qualités différentes, ce qui rend plus difficiles les décisions d'attribution. De plus, les villageois seront vraisemblablement différents à la fois en ce qui concerne leurs compétences d'éleveur de bétail, et quant à leurs "besoins" en tant qu'individus. Vouloir faire des parts égales est très difficile, étant donné que la valeur de la terre varie en fonction de son usage et dépend des capacités de gestion de son propriétaire. En fait, il n'y a pas de "vraies" réponses à de telles questions. L'expérience des privatisations aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne suggère que ces décisions doivent essentiellement être prises de manière à maximiser le soutien politique.

Bien sûr, il y a aussi des questions techniques. Où s'arrêtent les droits de propriété sur la terre : englobent-ils le droit sur les gisements minéraux et/ou les eaux souterraines ? Le droit de construire des bâtiments et des clôtures ? En outre, comment faut-il regarder les clôtures elles-mêmes ? Qui est responsable de la prévention de la pollution ? Le propriétaire d'une vache (le pollueur) est-il tenu d'enfermer ses vaches, ou est-ce le propriétaire foncier (le pollué) qui doit assumer cette responsabilité ? Est-ce qu'il suffit de mettre un fil autour de sa propriété ou doit-on construire une clôture plus substantielle ?

Quelles sont les mesures autorisées lorsqu'une vache s'égare et viole ma propriété? M'est-il permis de la tuer à coups de fusil, ou dois-je me borner à la chasser de mon terrain? Existe-t-il des dommages pécuniaires pour de telles violations? Combien? Il faut mettre en place un cadre institutionnel pour résoudre tous ces problèmes de clôture et de violation. Une fois encore, il n'existe pas de réponses toutes faites et évidentes à ce genre de questions. Ces problèmes ne revêtent cependant qu'un caractère transitoire.

□ Conclusion

Cet exemple montre que le problème du management des ressources rares est plus facilement résolu par le secteur privé que par une gestion politique. Les deux sections suivantes développent ce thème en l'appliquant aux problèmes d'environnement. La première suggère que le paradigme de "l'échec du marché" n'est pas une approche utile pour résoudre les problèmes écologiques. La seconde explique pourquoi l'approche par la propriété privée fournit un cadre d'action plus fécond.

POURQUOI IL NE FAUT PAS POLITISER LA POLITIQUE D'ENVIRONNEMENT

Les républiques de l'ex-URSS ne doivent pas adopter la méthode américaine de protection de l'environnement. Le fait que l'environnement est moins pollué aux Etats-Unis que dans les pays d'Europe de l'Est, s'explique moins par l'existence de l'Environmental Protection Agency que par la présence en Amérique d'une économie de marché. L'idée de "l'échec du marché" qui est sous-jacente dans la plupart des projets de l'EPA, implique logiquement que l'on accepte la forme écologique du planisme. Un pays comme l'ancienne URSS qui commence seulement à se libérer d'une expérience planiste octogénaire devrait se garder de tomber de nouveau dans ce piège. Le modèle américain ne convient pas au système soviétique.

Une EPA calquée sur celle des Etats-Unis, avec des compétences similaires, détruirait les gains que les nouvelles républiques pensent attendre de leurs nouvelles orientations économiques. En même temps, elle ne garantirait aucunement la promotion des valeurs d'environnement.

☐ Les risques de la planification écologique centralisée

Le plus souvent, le problème est présenté comme suit : le marché est une institution puissante qui fait un grand nombre de choses bien. Toutefois, il n'arrive pas à intégrer des facteurs critiques, tels que la pollution. Il ne parvient pas à produire les quantités nécessaires de "biens publics" et il est myope, bien sûr, parce qu'il néglige les intérêts de nos enfants et des générations à venir. Puisque le marché est incapable de résoudre ces problèmes, l'intervention de l'Etat s'impose pour corriger ce genre d'"échec du marché". Une telle intervention n'est cependant nécessaire que pour les secteurs de l'économie qui ont un impact sur l'environnement.

Cette logique pose plusieurs problèmes. D'abord, que le marché "échoue" ne veut pas dire, nécessairement, que l'intervention politique sera un succès. Il faut comparer les forces et les faiblesses respectives du marché et de la politique avant de donner sa préférence à l'une des deux approches. L'américain George Stigler, Prix Nobel d'Economie, a remarqué que la manière dont nous raisonnons habituellement ressemble à une sorte de "crochet" musical où le premier chante et est jugé par le jury; ensuite, sans même continuer l'audition, le prix est d'emblée décerné au second car, explique le jury, "le premier était tellement mauvais que le second ne peut pas être pire". Stigler propose que dans le monde réel nous cessions de nous comporter ainsi et que nous comparions les performances concrètes du marché et de la politique. Dans ce cas, il est très possible que nous trouvions qu'alors que le marché parfois chante faux, le processus politique est, lui, atteint d'amusie.

Le plus important est cependant que le modèle posant "l'échec du marché" aboutit à créer des demandes sans fin sur les capacités limitées du processus politique. Il exige que toute décision économique ayant un effet quelconque sur l'environnement soit réglementée. Mais puisque toute décision économique a nécessairement un certain impact sur l'écologie, le résultat est un engrenage qui mène à tout réglementer. Ceux qui connaissent les prérogatives croissantes de l'EPA américaine remarqueront que les Etats-Unis sont bien avancés sur la route vers une société d'écologie planifiée. Cela est malheureux car, comme nous l'avons vu dans l'exemple de l'APP plus haut, il y a peu de chances que la planification écologique centralisée rencontre jamais plus de succès que le planisme économique. En paraphrasant Hayek, on peut dire que la Route de la Servitude ne mène nulle part, qu'elle soit faire de briques rouges ou vertes.

La planification centralisée ne marche pas - c'est une leçon que les habitants de l'ancien empire soviétique comprennent probablement mieux que les Américains. Les arguments, à ce sujet, remontent aux années 1930. Une administration politique ne possède pas les informations nécessaires pour une gestion efficace et elle éprouve le plus grand mal à obtenir de la population qu'elle réagisse dans le sens désiré au peu d'informations dont elle dispose. Ces problèmes inhérents du socialisme ont été testés et empiriquement confirmés à une époque récente. Ceux qui s'intéressent à la qualité de l'environnement

devraient donc réévaluer la sagesse de tout paradigme qui repose sur un contrôle politique encombrant.

Les écologistes doivent trouver les moyens de fixer des priorités et de maintenir des programmes qui soient cohérents à long terme. Tout comme le marché n'arrête pas de déterminer si la société a davantage besoin de pain ou de productions cinématographiques, nous devons aussi, d'une manière ou d'une autre, décider si les ressources doivent être affectées à la réduction des oxydes d'azote ou à l'expansion des populations d'éléphants ou au nettoyage des rues. Une administration a, par définition, du mal à établir un ordre de priorités, à maintenir des programmes d'action à long terme, ou encore à autoriser des expériences partielles (surtout lorsqu'on sait qu'une bonne partie vont nécessairement échouer).

L'objet de la réglementation de l'environnement est évidemment différent de celui du contrôle économique ; les résultats sont néanmoins à peu près les mêmes. L'action écologique centralisée se heurte à des obstacles majeurs aux Etats-Unis. Elle sera encore plus désastreuse en URSS. Le secteur privé aux Etats-Unis est plus vigoureux, sa classe d'entrepreneurs est depuis longtemps accoutumée à défier les excès de l'intervention étatique, et l'idéologie ambiante prône la supériorité du marché libre. Ces caractéristiques sont moins visibles en URSS. La défense de l'environnement pourrait bien offrir à la vieille garde soviétique l'argument dont elle a besoin pour légitimer le retour à de nouvelles formes de planification centralisée. Il ne peut être que de son intérêt de se précipiter pour verser le vieux vinaigre des politiques planistes dans la nouvelle bouteille verte de la protection de l'environnement.

☐ Le modèle américain voyage mal

La troisième raison de rejeter le modèle américain est qu'il ne saurait s'appliquer aux républiques ex-soviétiques. Le programme américain implique des dépenses de centaines de milliards de dollars. Il mobilise des armées de techniciens hautement qualifiés (aussi bien dans le public que dans le privé). Il est administré par une bureaucratie largement immunisée contre la corruption, et sa promotion est assurée par un mouvement écologique indépendant et agressif. Ce programme a connu quelques succès, mais personne ne croit qu'il ait jamais été vraiment rentable. L'EPA opère dans la sphère politique, ce qui signifie qu'elle fixe des priorités qui reflètent des perceptions plutôt que des réalités. Il en résulte que l'accent est mis sur tout ce qui a un caractère sensationnel, plutôt que sur les vrais problèmes écologiques sérieux. Le cadre institutionnel de l'EPA n'est ouvert ni aux signaux économiques, ni aux informations scientifiques, ce qui rend très difficiles la formulation et la mise en oeuvre d'une stratégie rationnelle. L'EPA souffre de tous les maux que nous avons décrits dans l'exemple fictif de l'APP.

Cette thèse est confirmée par une étude récente faite par l'EPA ellemême : <u>Unfinished Business</u>. Ce document dresse la liste des différents programmes de l'EPA, d'abord en fonction de leur importance dans le budget de l'Administration, puis en fonction de leur importance écologique réelle. Les conclusions sont inquiétantes. Les classements sont presque inversés ; l'EPA investit ses plus grosses sommes dans les programmes politiquement à la mode (ceux qui confèrent des avantages économiques à des catégories influentes ou qui répondent essentiellement à l'hystérie de l'opinion publique), mais très peu dans les programmes qui pourraient réellement faire avancer les objectifs écologiques authentiques. Cette critique a été reprise dans une analyse de l'EPA faite par un groupe d'universitaires de Harward : <u>The Environmental Protection Agency</u>: Asking the Wrong Questions.

Les institutions politiques ont du mal à dire la vérité : elles sont plus aptes à inquiéter qu'à éduquer. L'EPA est devenue une administration importante et très puissante en projetant notamment l'image d'une institution centrée sur la promotion de la santé publique. En réalité, l'impact de l'EPA sur la santé des gens est minime. Au contraire, en aggravant l'inquiétude des populations quant à des risques qui sont en réalité faibles, et en freinant le progrès technologique, il se peut que l'action de l'EPA ait pour conséquence de mettre la santé publique en danger. La croissance économique et le développement technologique sont, en URSS, depuis toujours, une affaire de choix exclusivement politique. Il en résulte que les risques des choix technologiques y ont été largement minimisés, voire littéralement cachés. La transition d'un système où l'information a été supprimée, à un autre qui au contraire hypertrophierait la sensibilité du public à tous les risques, même les plus minimes, associés au changement technologique, affaiblirait encore la capacité des nouvelles républiques à retrouver un rythme satisfaisant de croissance et de développement.

L'enjeu est important. Alors que les administrations politiques chargées du développement technologique et économique ont plutôt tendance à sous-estimer les risques écologiques du changement, les institutions chargées de la santé publique présentent le biais inverse. Chacune de ces influences peut avoir des effets préjudiciables. Si l'on affecte des ressources à des projets économiquement peu utiles, ou si les projets entraînent des coûts écologiques excessifs, dans les deux cas le bien-être diminue. De la même manière, retarder ou bloquer les progrès qui augmenteraient le bien-être entraîne un coût social. Pour bien faire, la gestion du progrès économique et technologique devrait être confiée à des mécanismes institutionnels susceptibles d'assurer un certain équilibre dans la prise en compte, d'une part, des risques de l'innovation, d'autre part, de ceux qui seraient engendrés par le retour à la stagnation. Les institutions politiques sont mal placées pour s'acquitter de cette tâche.

En URSS, l'extrême politisation des décisions économiques et scientifiques a rendu les gens méfiants par rapport à tout discours sur les nécessités du changement et du progrès. Mais, même aux Etats-Unis, dans les domaines où les administrations publiques sont supposées gérer et promouvoir le progrès - Corps of Engineers, Atomic Energy Commission, Bureau of Land

Reclamation, Federal Highway Commission - on voit apparaître le même genre de méfiance.

En conséquence, les agences publiques de ce type ont perdu de leur importance au cours des dernières décennies. Elles sont aujourd'hui supplantées par le développement d'autres agences de régulation qui sont devenues beaucoup plus importantes : EPA, Food and Drug Administration, Federal Trade Commission, Occupational Safety and Health Administration. Celles-ci jouent un rôle de gardien. Elles ont le pouvoir de décider si une nouvelle technologie représente un progrès ou non. A l'inverse des précédentes, elles tendent plutôt à retarder le changement socialement utile. Ce n'est pas que les gens qui y travaillent sont différents ; c'est simplement la conséquence des structures différentes de motivation qui y sont à l'oeuvre. Le bureaucrate qui se fait un plaisir d'assumer des risques de développement importants lorsqu'il travaille pour un ministère à responsabilités économiques, peut très bien se transformer du jour au lendemain en un maniaque effrayé par la moindre prise de risque s'il se trouve transféré dans un autre service où le poids des motivations est tout différent.

Etant donné l'histoire de l'URSS, et l'attitude de méfiance à l'égard du progrès créé par les excès du système soviétique, les nouvelles républiques devraient réfléchir avant de créer de nouvelles institutions dont l'activité même aurait pour effet de renforcer encore davantage la méfiance à l'égard des exigences du progrès. L'EPA a rendu infiniment plus difficiles la construction, l'expansion, l'innovation et la vente aux Etats-Unis. Imiter l'EPA pourrait détruire toute perspective de croissance économique dans la CEI.

☐ Les risques d'affrontements quasi-religieux

Enfin, il faut souligner le fait que l'activisme écologique est devenu une religion pour beaucoup de gens, une foi laïque qui transcende tout débat logique et rationnel. Certains écologistes croient que ce sont l'homme et ses activités qui sont à l'origine des problèmes. Un monde sans être humains, d'après cette philosophie, serait infiniment meilleur. D'autres ont tenté de faire de l'EPA fédérale leur Eglise d'Etat. Mais créer un nouveau centre de pouvoir autour duquel les forces réactionnaires pourraient se joindre aux idéalistes utopiques semble peu judicieux, compte tenu de l'histoire de l'Union Soviétique.

En bref, l'EPA américaine n'est pas un modèle viable pour la CEI. Celleci ferait mieux de se rallier aux principes d'une "*Ecologie de Marché*".

LES ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE ECOLOGIE DE MARCHE

Les observations qui précèdent ont montré pourquoi on ne peut pas se fier au processus politique pour protéger l'environnement. Il s'agit maintenant d'expliciter le contenu d'une approche de l'environnement fondée sur la propriété.

Pour commencer, je répondrai à ceux qui considèrent que les problèmes écolog ques sont le résultat naturel d'un échec du marché. Les faits semblent au contraire dire que ce sont "Nous" qui avons échoué, plutôt que le marché. Nous avons restreint ou paralysé la capacité du marché à défendre les valeurs écologiques. En second lieu, nous remarquerons qu'en dépit de telles restrictions, le marché et d'autres mécanismes de nature contractuelle jouent déjà, dans la société actuelle, un rôle significatif dans la protection des ressources naturelles.

☐ Le marché n'a pas échoué - il a fait défaut

Pour beaucoup de personnes, la réponse paraît évidente : comment le marché pourrait-il résoudre des problèmes aussi complexes que la pollution atmosphérique ou la pollution des eaux ? Dans l'histoire, pourtant, on trouve des exemples qui semblent indiquer que le marché en est capable. Au début de la colonisation américaine, les propriétaires fonciers construisaient parfois des barrages dont l'effet était de faire disparaître sous les eaux des terrains appartenant à d'autres propriétaires. Ce comportement, une forme précoce de pollution, fut traité par les tribunaux de l'époque, comme une violation de propriété, et les constructeurs de barrages furent obligés soit d'indemniser leurs victimes, soit de baisser le niveau des eaux. (9)

De même, les premières locomotives à vapeur émettaient non seulement de la fumée, mais aussi des étincelles qui parfois mettaient le feu aux champs de blé à proximité des voies ferroviaires. Ce phénomène fut aussi assimilé à une pollution et les compagnies de chemins de fer poursuivies en justice furent condamnées à payer de lourdes indemnités aux agriculteurs. Au milieu du 19ème siècle, les tribunaux ont cependant modifié leur jurisprudence sur ce genre de litiges. Ils ont peu à peu accepté l'idée "utilitariste" que certaines "pollutions" étaient "bonnes" pour la société et ne devaient pas être réprimées

⁽⁹⁾ Ce raisonnement provient en partie de l'excellent exposé sur ce sujet par R.J. SMITH, "Privatizing the Environment", <u>Policy Review</u>. Il est aussi traité dans "Does Capitalism Cause Pollution?" de Thomas Di Lorenzo, Contemporary Issues Series 38, August 1990; Centre for the Study of American Business.

dès lors qu'elles répondaient à certains impératifs "prioritaires" de développement économique. Ce changement d'attitude des tribunaux a réduit le domaine d'application du principe de responsabilité lié à la propriété. Au nom des exigences du progrès économique, des comportements créateurs de nuisances et de gêne pour l'environnement ont ainsi de plus en plus souvent échappé à la loi de la responsabilité. C'est vrai dans tous les pays occidentaux. Mais cela n'est pas la faute du marché. C'est la conséquence de comportements utilitaristes qui ont limité le domaine d'application du Principe de responsabilité et donc modifié les conditions institutionnelles qui président au fonctionnement du marché. La pollution s'est développée parce que le système de droit ne protégeait plus aussi strictement les droits de propriété de ceux qui pouvaient être affectés par la pollution des autres.

L'histoire de l'Union soviétique fournit aussi des ilustrations de cette dérive utilitariste. En septembre 1921, Lénine signe un décret intitulé "De la protection des monuments naturels, des jardins et des parcs". Ce décret interdit tout développement des ressources naturelles dans les zapovedniki (les parcs nationaux). L'idée écologique que les agréments de l'environnement devraient être appréciés en tant que tels, était déjà populaire à cette époque. En principe, les écologistes devaient guider et limiter la croissance économique. Dans la pratique, les préoccupations écologiques n'ont jamais vraiment été intégrées à la gestion de l'économie soviétique. Seuls les intérêts personnels de Lénine ont empêché que les forces du "développement à tout prix" ne prennent totalement le dessus. Une fois que les staliniens sont arrivés au pouvoir à la fin des années 1920, la position utilitariste est devenue la règle.

C'est ainsi que le retour à la propriété privée devait également s'accompagner d'un retour à la tradition juridique pré-utilitariste. Les entreprises ne réagiront aux problèmes d'environnement que si elles sont contraintes d'assumer la totalité des coûts de leurs pollutions. Dans un monde où les droits de propriété seront strictement respectés, il est certain que les décisions portant sur la localisation des activités économiques, la production et la distribution des biens seront modifiés. Certains secteurs y puiseront un supplément de croissance. D'autres verront leur croissance ralentir. Mais l'important est que les acteurs économiques soient incités à mettre au point de nouvelles méthodes pour réduire la pollution. L'inclusion des valeurs écologiques dans le régime de la propriété privée ouvrirait la voie à un développement économique qui serait plus sensible aux valeurs de l'environnement. L'entrepreneur qui naît des débris de l'URSS pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups : résoudre simultanément les problèmes économiques et écologiques qui se posent à son pays.

☐ Le déclin progressif de la propriété

Le premier coup donné à la protection des droits de propriété contre la pollution fut judiciaire, mais le pouvoir législatif n'a pas été en reste. A la fin du 19ème sicèle, les intellectuels américains ont été gagnés par les politiques

étatiques et "progressistes" de l'Allemagne de Bismarck. L'idée que l'Etat est le meilleur protecteur des ressources naturelles est devenue alors dominante. L'Amérique tourna le dos à ses racines britanniques et nationalisa l'ensemble de la flore et de la faune indigènes. (10) Le premier résultat fut la création des parcs nationaux et des forêts nationales au tournant du siècle. (11) La propriété privée, disaient les experts, a trop tendance à être utilisée pour des intérêts particuliers ; seule la gestion éclairée de fonctionnaires bien formés peut garantir que l'intérêt public est sauvegardé.

Au 20ème siècle, la croyance croissante dans la supériorité de la décision politique en matière de gestion des ressources naturelles a conduit à élargir encore davantage le processus de nationalisation. Plus d'un tiers de la propriété foncière américaine est maintenant sous la coupe directe du pouvoir politique. Il n'y a qu'en Union Soviétique, en Chine et dans quelques autres pays que les terres publiques représentent une proportion plus grande du territoire. Et, seuls les Etats-Unis semblent actuellement continuer à élargir l'étendue de leur domaine public. Ce n'est pas seulement la terre, mais bien d'autres ressources précieuses, comme le spectre électromagnétique, par exemple, qui sont devenues la propriété du gouvernement fédéral, en conséquence de ce paradigme collectiviste. Lorsqu'une si grande partie du pays est gouvernée d'une manière qui rappelle l'exemple fictif de l'APP, il ne faut pas s'étonner de voir les ressources écologiques mal se porter. Je le répète : la mauvaise gestion du domaine public reflète davantage l'incapacité à permettre au marché de fonctionner, qu'un échec du marché.

□ La législation anti-écologique

Le gouvernement fédéral n'est pas seulement propriétaire d'une grande partie des ressources naturelles américaines ; il est aussi un concurrent direct des alternatives privées dont il empêche l'essor. La distribution de l'eau, les installations de traitement des égouts, la gestion des déchets, la gestion des bois d'oeuvre, les équipements de loisir ... autant de domaines où le gouvernement fédéral fait une concurrence directe à des entreprises privées. Les fournisseurs

⁽¹⁰⁾ En Angleterre, l'environnement naturel était la propriété de la Couronne. Les gens ordinaires étaient exclus de ces terres et leur réaction semble avoir conduit à l'idée que la chasse ne devait plus être l'exclusive prérogative des personnes aisées. Mais au lieu de permettre aux individus de devenir individuellement propriétaires du gibier, la loi américaine a posé que le gibier ne serait propriété de personne, et qu'il ne pouvait s'approprier que par capture. L'effet pervers de cette loi est que les éleveurs de gibier trouvent plus intéressant d'élever des espèces étrangères (qui peuvent être possédées et dont la propriété est donc légalement protégée tout comme le bétail) que des espèces indigènes.

⁽¹¹⁾ La mauvaise gestion politique des parcs et des forêts a attiré une attention considérable dans les dernières années. Voir par exemple Alston Chase : Mismanaging Yellowstone Park, et Randall O'Toole, Forest Book.

politiques de biens et de services bénéficient d'avantages considérables par rapport à leurs concurrents privés. Ils peuvent par exemple interdire ou entraver leur action. Ce faisant, en réduisant l'initiative privée, ils privent la collectivité d'un ensemble d'initiatives et d'innovations écologiques qui ne verront jamais le jour, mais dont tout le monde aurait bénéficié si le marché avait pu fonctionner librement.

La capacité du marché américain à résoudre ses problèmes d'environnement a été massivement restreinte au cours des dernières années par la croissance du pouvoir réglementaire. Aujourd'hui, un grand nombre d'accords de gestion coopérative et d'innovations créatrices du genre de ceux évoqués plus haut à propos de l'exemple de l'APP, seraient illégaux au regard des lois sur la concurrence. Conserver implique en effet de réduire la production d'aujourd'hui pour assurer une offre plus soutenue à long terme. Ce qui soulève le problème de la législation antitrust. Par exemple, les efforts entrepris par les pêcheurs de crevettes du Golfe mexicain pour limiter leurs prises, au nom de préoccupations "conservationnistes", ont été condamnés par les autorités antitrust. (12) D'autres lois fédérales, telles que l'Endangered Species Act, rendent très difficiles les efforts de repeuplement d'espèces rares. Partant d'une logique apparentée à celle qui figure derrière l'interdiction du commerce de l'ivoire, certains écologistes américains ont obtenu la fermeture d'une ferme privée qui élevait des tortues marines à des fins commerciales, et qui était arrivée à sauver cette espèce menacée d'extinction en maîtrisant et en protégeant sa reproduction.

Dans ce cas, le poids de l'idéologie et des idées reçues s'est avéré en définitive plus lourd que la survie même des tortues au nom de laquelle les groupes écologistes incriminés intervenaient.

Pour résumer : même si les Etats-Unis bénéficient toujours d'une économie de marché relativement libre, les transformations massives des cent dernières années constituent un obstacle majeur à tout effort de solution des problèmes écologiques actuels. Les lois contre la violation des droits de propriété ont été affaiblies, ce qui a rendu plus difficile de protéger sa propriété contre des actes de pollution. Cela a également réduit la motivation à développer des technologies nouvelles pour lutter contre la pollution. Les entreprises publiques de traitement des déchets font une concurrence déloyale aux initiatives privées et elles empêchent de développer de nouvelles solutions. Compte tenu de ces faits, il est faux de parler d'un échec du marché puisque c'est précisément le marché que tout cela conduit à empêcher de fonctionner.

⁽¹²⁾ Le Competitive Enterprise Institute se penche actuellement sur la question de savoir comment l'approche de la propriété privée pourrait résoudre les problèmes de gestion des ressources marines posés par la pêche océanique.

☐ Le marché protège déjà les ressources naturelles

Certains écologistes militants sont prêts à reconnaître que le système politique ne fonctionne pas bien. Mais ils ne vont pas pour autant adopter l'approche par la propriété privée. Avant de considérer la méthode du marché, ils demandent à avoir des preuves de ce que la propriété peut effectivement faire avancer l'ensemble des objectifs écologiques. Une fois qu'on leur a démontré que le marché protège mieux les éléphants, (13) ils veulent savoir comment il pourrait résoudre le problème de la contamination des eaux souterraines. Et lorsqu'on leur aura expliqué que la solution est dans "l'unitisation" (14) ils vont soulever la question des déchets dangereux. Si l'on suggère alors que ce problème pourrait être résolu par une politique d'"adoption privée" (15), ils terminent - et vous achèvent - en questionnant la capacité du marché à apporter une réponse aux problèmes posés par l'effet de serre. (16) C'est pourquoi les partisans du libre marché se voient obligés de traiter d'une façon assez détaillée l'ensemble des problèmes écologiques.

Malheureusement, ce travail vient tout juste de commencer. Depuis le début de l'activisme écologique, il n'y a eu aucune tentative sérieuse d'appliquer l'approche de la propriété aux Etats-Unis. Dans la plupart des autres pays non plus. Alors que des milliers d'analystes travaillent pour préparer des solutions politiques aux problèmes écologiques, les écologistes partisans du marché libre ne sont encore qu'une poignée. Il existe une littérature anthropologique riche sur les méthodes employées par toutes sortes de sociétés primitives pour résoudre leurs problèmes écologiques par la définition de systèmes complexes

⁽¹³⁾ Cf. par exemple Randy Simmons et Urs Kreuter: "Herd Mentality: Banning Ivory Sales is no Way to Save the Elephant", Policy Review.

⁽¹⁴⁾ Les droits de forage dans les couches souterraines sont souvent regroupés pour coïncider avec la nappe pétrolifère, formant ainsi une "unité". Ce processus internalise les problèmes d'externalité liés aux droits de propriété émiettés et permet ainsi une gestion efficace de la ressource naturelle. Jusqu'à ce jour, ce concept n'a pas été appliqué aux eaux souterraines. Le problème est traité plus loin dans le texte.

⁽¹⁵⁾ L'idée d'adopter un site de déchets dangereux en échange de taxes d'émission plus basses et du droit d'usage du site est actuellement examinée par Richard Stroup du *Political Research Center* et par le *Competitive Enterprise Institute*.

⁽¹⁶⁾ Les questions globales sont parmi les problèmes les plus difficiles pour les partisans du marché. Cela ne veut pas dire pour autant que les solutions socialistes sont meilleures. Plus loin, je présente une voie possible pour s'attaquer à cette question.

de droits de propriété ⁽¹⁷⁾, mais ces recherches n'ont pas été appliquées aux problèmes modernes d'environnement. La plupart des recherches dans ce domaine se limitent à des évaluations économiques critiques du travail des agences gouvernementales chargées de gérer les ressources naturelles (*U.S. Forest Service, Bureau of Land Management, Corps of Engineers, Banque Mondiale*). Ces travaux démontrent que les résultats obtenus par les administrations publiques sont très décevants au regard de l'importance des moyens financiers investis, mais ils ne démontrent pas qu'une gestion privée aurait eu un rendement supérieur. ⁽¹⁸⁾

☐ Privatisons les animaux

Un excellent exemple de la capacité de la propriété privée à concilier valeurs économiques et valeurs écologiques nous est donné par le Rainev Wildlife Refuge. Cette réserve est depuis longtemps la propriété d'une vieille association écologique et se trouve, aujourd'hui, au milieu d'un champ pétrolier marin important. Cette société écologique pouvait décider d'affecter sa propriété uniquement à la préservation d'espèces rares. Mais une telle attitude "puriste" lui aurait fait perdre d'importants revenus provenant de l'exploitation des ressources pétrolières. L'association a donc choisi d'autoriser le forage dans des extrêmement strictes destinées à minimiser l'environnement. Les revenus ont été réinvestis dans son activité de préservation de la nature, cependant que le site est aujourd'hui cité comme un exemple de cohabitation réussie entre l'industrie et l'environnement. Mais, paradoxalement, la Audubon Society, comme la plupart des organisations américaines de défense de l'environnement, s'oppose aujourd'hui à toute forme d'exploitation similaire dans l'Alaskan National Wildlife Refuge, qui est contrôlé par le gouvernement. Y aurait-il donc, pour les écologistes, deux logiques économiques selon qu'il s'agit d'une propriété d'Etat, ou d'une propriété privée où l'on est directement concerné?

Seule l'initiative privée a des chances de protéger les valeurs et causes écologiques auxquelles un vrai soutien populaire fait défaut. C'est ce que démontrent les événements qui ont conduit à la mise en place du Hawk Mountain Sanctuary en Pennsylvanie. A l'époque, la politique nationale à l'égard des faucons était claire : il fallait les tuer. Les faucons étaient considérés comme des rapaces, donc indésirables. Un certain nombre de personnes

⁽¹⁷⁾ La littérature anthropologique culturelle sur ce sujet est fascinante. Cf. par exemple <u>To Sea in Small Boats</u>, sous la rédaction de John Cordell, 1990. Ce livre décrit comment les sociétés tribales protègent les ressources maritimes parfois à des milles de distance, par des moyens techniques avancés de "cloturage" et d'"exécution".

⁽¹⁸⁾ La créativité individuelle et son rôle pour promouvoir les objectifs écologiques a été décrite dans un rapport précieux par R.J. Smith, Directeur des Recherches Environnementales au Cato Institute. Ce travail a été publié en partie dans <u>1985 Annual Report of the Council of Environmental Quality</u>, comme Chapitre IX, "Private Provision of Public Amenities".

n'étaient pas d'accord. Elles ont acheté une crête montagneuse, *Hawk Mountain*, où les faucons étaient très nombreux. On y a construit une clôture et embauché un gardien. Aujourd'hui, *Hawk Mountain* est un centre pour l'étude des rapaces connu dans le monde entier, et les faucons sont désormais considérés comme une ressource qu'il faut à tout prix protéger.

Sous un régime de propriété privée, même les valeurs impopulaires peuvent bénéficier d'une protection. Sous un régime politisé, une ressource n'est protégée que si elle obtient un soutien populaire suffisant; généralement, il lui faut obtenir le soutien de la majorité de la population. Or, le nombre de valeurs écologiques qui sont en danger dans le monde moderne est très important. Ce n'est que si sont mobilisés les instincts de collectionneurs, les intérêts, les compétences et les ressources économiques de tous ceux qui se sentent directement motivés par la défense de la nature et de l'environnement, que nous aurons une chance de protéger une partie appréciable de la biosphère. Cela ne peut être réalisé que par des mécanismes décentralisés de marché.

☐ Concilier le marché avec l'écologie

L'enjeu ne consiste donc pas à restreindre le domaine du marché, ni à séparer l'écologie de l'économie; mais plutôt de concilier les deux. Ce n'est que si les forces du marché et le régime de la propriété privée se répandent à travers le monde que nous aurons la capacité de sauver la nature. Les récifs du Pacifique Sud, les sommets des Andes, les baleines, les éléphants africains, le bord du Lac Baïkal - toutes ces ressources méritent d'être protégées en tant que propriété privée d'un groupe ou d'un individu.

L'histoire d'un club de pêche à la ligne, the Pride of Derby, montre comment la propriété privée peut empêcher la pollution des rivières. En Angleterre, ce sont des clubs privés qui possèdent le droit de pêche le long des rivières. Ils réagissent en conséquence, rapidement, aux menaces de pollution. Un pollueur municipal en amont des eaux de pêche prétendait que ses intérêts économiques devaient peser plus lourd que ceux des pêcheurs du club. Voyant leur propriété menacée, les membres du club ont poursuivi le pollueur en justice et ont gagné le procès. Cette possibilité de recours de particuliers contre des pollueurs publics est un fait significatif, surtout compte tenu de la situation qui prévaut aux Etats-Unis. Depuis le Clean Water Act, les pollueurs publics y bénéficient d'un traitement préférentiel. D'abord, les limites de propreté qui leur sont appliquées sont moins sévères. Ensuite, les obligations de nettoyage sont de loin plus laxistes.

Cet exemple souligne comment la possession d'une espèce menacée par la pollution peut assurer la protection d'une valeur écologique plus large. En protégeant les eaux de pêche de la pollution, les propriétaires aident à sauvegarder non seulement leur partie de la rivière, mais aussi celle qui se trouve en aval.

Des solutions similaires existent pour les bancs d'huitres et autres fruits de mer. Ces exemples suggèrent que même lorsqu'on ne discerne pas de moyens immédiats pour protéger l'intégralité d'une baie ou d'une rivière, des droits de propriété partiels peuvent suffire. Même si seulement les eaux en amont ou les rivages sont privatisés, l'ensemble d'une rivière ou d'un lac peut être protégé.

L'eau du sous-sol est devenue l'une des plus importantes ressources écologiques. Plus de 50 % de l'eau potable provient désormais de nappes souterraines, et l'on s'inquiète maintenant des risques de contamination et d'un épuisement trop rapide. Les partisans du marché font remarquer que des problèmes semblables sont résolus d'une façon routinière dans l'industrie pétrolière. Tout comme l'eau souterraine, une nappe pétrolière est une ressource liquide du sous-sol sujette à épuisement. Pour résoudre ce problème, l'industrie pétrolière a développé un programme de restructuration des droits de propriété appelé "unitisation". Celui-ci comporte le transfert de tous les droits individuels à une nouvelle entité, l'"unité". Le directeur de l'unité gère alors le champ pétrolifère d'une manière intégrée ; chaque propriétaire reçoit une part du revenu de la nappe. (19)

L'"unitisation" n'est pas toujours facile à appliquer. Mais elle prouve son utilité dans l'industrie pétrolière depuis de nombreuses années. A mesure que la valeur de l'eau souterraine augmente, l'approche de l'"unitisation" pourrait très bien s'étendre jusqu'à permettre une gestion privée des réserves d'eau du sous-sol. (20)

Cette section a exposé les raisons pour lesquelles les problèmes écologiques des Etats-Unis ne suffisent pas pour rejeter l'approche par la propriété privée. Elle a comporté un tour d'horizon des solutions privées et contractuelles qui servent les objectifs écologiques. Dans ce qui suit, nous allons examiner ce que vaut l'argument qui prétend que la privatisation est une solution extrême et qu'il existe une "troisième voie".

⁽¹⁹⁾ Notons que certains champs pétrolifères sont si vastes qu'il devient très coûteux d'arriver à un accord pour une seule unité. Est-ce que cela signifie que l'unitisation est impossible? Non ; mais sur une grande exploitation pétrolière au Texas, l'on s'est heurté précisément à cet obstacle. On l'a surmonté en développant une "clôture" aquatique qui a permis de diviser la nappe en plusieurs unités. Encore une fois, les droits de propriété encouragent l'innovation et l'ingénuité à la fois technologique et institutionnelle - qui avec le temps améliorent notre capacité de gérer les ressources naturelles. Comme nous l'avons déjà constaté, de tels mécanismes encourageant l'initiative sont largement absents sous un système de gestion politique.

⁽²⁰⁾ Le CEI conduit actuellement un projet d'études appliquant le concept de l'unitisation au problème de la pollution des eaux souterraines. Cf. aussi David T. Fractor : <u>A Property Rights Approach to Groundwater Management</u>, thèse de Ph. D. de l'Université d'Oregon, 1982 (disponible chez University Microfilms).

LA POLITIQUE OU LA PROPRIETE : IL N'Y A PAS DE TROISIEME VOIE

Nombreux sont ceux qui estiment que l'approche dirigiste et étatique est mauvaise, mais qui rejettent néanmoins l'approche par la propriété. Robert Stavins, par exemple, l'auteur du rapport <u>Project 88</u>, déclare :

"Y a-t-il vraiment quelqu'un qui croit que le problème des pluies acides peut être maîtrisé d'une façon efficace en attribuant des droits de propriété sur l'atmosphère, qui seraient ensuite librement revendables ? Les mécanismes d'incitation économiques permettent d'éviter le côté "utopique" de l'approche par la propriété, tout en conservant les mérites d'une stratégie décentralisée de marché." (21)

Cette déclaration s'inscrit dans une longue tradition d'économistes réputés qui soutiennent que lorsque le marché "échoue", l'intervention politique est nécessaire, mais que nous ne sommes pas obligés de revenir entièrement à un système de contrôles et de commandements rigides. Il s'agit plutôt d'imiter le rôle que le marché aurait s'il existait, et de fixer la quantité ou le prix du facteur visé à un niveau approprié. (24)

Dans le domaine de l'environnement, cette "troisième voie" se traduirait par la création de "taxes d'émission" et de "droits d'émission", déterminés et contrôlés par les hommes politiques. C'est le pouvoir politique qui continuerait à fixer les limites de pollution, mais c'est le marché qui aiderait à les atteindre. Cette approche est depuis longtemps proposée par les économistes. Elle est maintenant soutenue aussi par un certain nombre d'associations de défense de l'environnement, et non des moindres. (25) Malheureusement, de telles mesures ne seront probablement pas plus efficaces que les instruments plus directement politiques qu'elles sont supposées remplacer.

⁽²¹⁾ Extrait d'une réponse à une lettre critique, "Let's Pretend Markets" portant sur son article dans <u>Policy Review</u>, no. 49, Eté 1989.

⁽²⁴⁾ L'EPA américaine a fait des lourds investissements dans la recherche sur ces idées dans les années 1970 et l'organisation Resources for the Future (un institut de recherche écologique) a produit un grand nombre de livres sur ce sujet; l'un des plus connus est écrit par Charles Schulze, l'ancien directeur de l'Office of Management and Budget, Pollution, Prices and Public Policy.

⁽²⁵⁾ Le sénateur Heinz (républicain) et le sénateur Wirth (démocrate) dans leur rapport, Project 88, soulignent que ces mesures bénéficient du soutien de l'Environmental Defense Fund, l'une des plus grandes associations de défense de l'environnement aux Etats-Unis.

☐ Le socialisme est toujours un échec

L'approche n'est pas non plus nouvelle. En économie, c'est elle que l'on retrouve dans le "socialisme de marché" des années 1930. Les économistes socialistes avaient déjà identifié les problèmes pratiques que pose la gestion d'une économie moderne. Le "socialisme de marché" était présenté comme un moyen de reproduire l'efficacité du capitalisme, tout en conservant un certain contrôle politique de l'économie. Un supporter de cette doctrine en Union soviétique fut Liberman, dont les efforts sont largement oubliés aujourd'hui.

Les raisons de l'échec du socialisme de marché sont les mêmes que celles qui sont à l'origine de l'échec du socialisme autoritaire. Elles ont été soigneusement analysées au cours du débat sur le "calcul socialiste" qui, dans les années 1930, a opposé Oskar Lange, le brillant économiste socialiste, à Ludwig von Mises et F.A. Hayek, des économistes libéraux non moins exceptionnels. De part et d'autre, on s'accordait pour dire que l'économie planifiée allait échouer. Lange, cependant, prétendait qu'il était toujours possible d'atteindre l'efficacité via un système incitatif de prix calculés. Hayek rétorquait que ceci était impossible et que, en l'absence d'échanges volontaires formant un vrai marché, l'information nécessaire pour calculer les prix et les quantités à produire ne pouvait exister. L'absence de marché, expliquait-il, signifie que l'on ne peut pas reproduire le marché. (26) La plupart des gens sont d'accord pour reconnaître qu'intellectuellement ce sont les adeptes de l'Ecole autrichienne qui ont gagné le débat. Même Paul Samuelson l'a reconnu: "C'était Hayek, en insistant sur la manière dont le marché apporte des informations qui affectent le résultat final, qui fut le vrai vainqueur du débat." (27) Au niveau politique, Lange a cependant gagné et le monde a dû subir encore 50 ans d'idioties socialistes.

Certains partisans de la "troisième voie" reconnaissent que la question qui importe à la société n'est pas la méthode à adopter, mais de savoir ce qu'il faut faire. Puisqu'il n'y a pas d'espoir immédiat (aux Etats-Unis) d'abolir tout contrôle politique sur l'environnement, il faudrait au moins essayer de modérer les coûts des interventions dont il est responsable. Mais ce genre d'argument ignore le fait que des moyens plus efficaces pour des objectifs inefficaces n'augmentent pas l'efficacité. Il se peut même que de telles mesures reculent la date à laquelle de vraies réformes deviendront possibles.

⁽²⁶⁾ Donald Lavoie fait le récit de ce débat dans son livre, Planning: What's Left?

⁽²⁷⁾ Collected Scientific Papers, cité dans Hanke, 1985, p. 222.

Par ailleurs, même l'expérience américaine des bulles atmosphériques et des crédits d'émission (par exemple le "netting" (28), ou l'"offset" (29)) - n'a pas atteint des résultats convaincants. (30) Le régulateur a oublié le fait que le marché a besoin de clarté et de stabilité pour fonctionner. Pis encore, les fonctionnaires concernés se sont récemment livrés à de véritables actes d'expropriation de droits d'émission, détruisant ainsi les motivations que l'on attendait du système. Ce comportement confirme qu'il est difficile de prendre au sérieux des droits de propriété dont la définition dépend des caprices d'hommes politiques.

Reprenons l'exemple fictif de l'APP utilisé plus haut. On remarquera que l'Administrateur de l'APP a peu à gagner à mettre en place de tels mécanismes de marché. Son problème d'information est toujours le même. Cela ne le rend pas plus indépendant des pressions qu'il ne l'était précédemment. Et il a toujours autant de mal à ajuster ses "prix" aux conditions changeantes de l'environnement économique Il n'y a rien qui rende les marchés politiques moins sensibles aux pressions partisanes, et qui réévalue à leurs yeux le poids des réalités économiques ou écologiques. A la veille d'une élection, l'Administrateur de l'APP n'hésitera pas à modifier les "taxes" prélevées sur les éleveurs, si le besoin politique s'en fait sentir. Le jeu politique et son influence sur les décisions, ne sont pas modifiés par le seul fait que l'on s'en remet davantage à des instruments économiques, supposés plus "libéraux".

⁽²⁸⁾ La pratique du "netting" autorise un établissement à installer de nouvelles sources d'émission pour autant que le supplément de rejets soit compensé par une réduction équivalente au niveau des autres sources d'émission plus anciennes. Les permis ne sont plus attribués source d'émission par source d'émission, mais font l'objet d'une procédure globale où l'on tient compte de l'unité d'exploitation qu'est l'établissement industriel.

⁽²⁹⁾ Le principe de l'"offset" est que l'installation de nouvelles sources d'émission peut être autorisée sous la condition que le supplément de rejets soit plus que compensé par une réduction encore plus grande du volume de rejets à un autre endroit relevant de la même autorité administrative. Par exemple, l'ouverture d'une nouvelle usine rejetant dans l'atmosphère 100 tonnes de produits hydrocarbonés par an peut être autorisée pour autant qu'elle soit compensée en un autre endroit par une réduction de plus de 100 tonnes.

⁽³⁰⁾ La littérature, pour la plupart théorique, donne raison à de telles approches. Elle mentionne que ces mesures ont rarement les effets escomptés. Les gains se définissent à partir du calcul des coûts réels, comparé aux coûts de base de la réglementation la plus rigide. Là aussi, les gains approximatifs sont modestes. L'enthousiasme pour ce travail vient des économistes qui ont une envie folle de jouer un rôle plus important dans la politique d'environnement et au sein des groupements qui cherchent à gagner le soutien des conservateurs américains. En plus du <u>Project 88</u>, voir par exemple T.H. Tietenberg: <u>Emissions Trading</u>: <u>An Exercise in Reforming Pollution Policy</u>, 1985, Resources for the Future, ou la série d'articles par Robert Hahn à l'American Enterprise Institute. Christopher Culp au CEI est l'auteur d'une monographie qui critique les politiques écologiques qui s'inspirent du socialisme de marché.

La solution du dilemme : la privatisation

Il est vrai qu'à un moment donné, il n'est pas toujours facile de déterminer des droits de propriété sur des ressources qui appartiennent traditionnellement au domaine des "biens communs". Mais cela ne veut pas dire qu'il en sera nécessairement toujours ainsi. Il n'est pas impossible qu'avec la rareté croissante des nouveaux biens environnementaux, nécessité faisant loi, on voit progressivement des mécanismes d'appropriation privée apparaître dans des domaines où les problèmes sont pourtant aussi complexes que dans le contrôle de la pollution atmosphérique et des eaux. Il suffit de regarder la manière dont le dilemme de la vaine pâture fut résolu dans les régions de l'Ouest des Etats-Unis.

Dans cette région du pays, la privatisation par l'intermédiaire de grandes clôtures n'était pas possible. Sur ces plaines arides et balayées par le vent, il n'y avait pas assez de bois, ni de pierre, et à cause de la faible productivité de la terre, il fallait de beaucoup plus grandes superficies qu'ailleurs pour nourrir une famille. A l'époque, un observateur attentif aurait pu soutenir que, dans de telles circonstances, il ne pouvait y avoir de solution au problème de la vaine pâture par des mécanismes de propriété. Il aurait conseillé que le gouvernement engage des gardiens fédéraux pour patrouiller le long des limites des ranches. Au lieu de cela, l'Etat s'est contenté d'offrir aux fermiers, sur le domaine public, des autorisations de pacage librement échangeables, laissant aux propriétaires fonciers la responsabilité de gérer et de protéger eux-mêmes leurs pâturages, qu'ils soient privés ou sous bail de location public.

Les propriétaires de ranches se sont alors réunis pour former des Cattle Management Associations. Le marquage au fer rouge fut introduit pour suivre les bêtes et identifier les dégâts causés aux pâtures des autres. Les Associations ont mis en place des systèmes permettant de négocier des indemnités pour compenser les intrusions d'un troupeau sur les terres d'un autre propriétaire. Les propriétaires de ranches ont embauché les cow-boys qui campaient le long des frontières séparant les propriétés - les rivières, les sentiers, les passes, les crêtes - pour maintenir l'ordre dans les troupeaux et empêcher le bétail de partir trop loin. Les habitants du Far West ont remplacé les clôtures par une utilisation plus intensive de la main d'oeuvre.

Ces clôtures humaines coûtaient cependant fort cher et étaient relativement peu efficaces. D'où la recherche d'autres solutions pour lesquelles les propriétaires de l'époque étaient prêts à investir d'autant plus que l'élevage s'avérait une activité économique plus rentable. C'est ce qui a donné naissance au fil de fer barbelé. Si l'Ouest était resté fidèle au régime commun de la vaine pâture, cette invention n'aurait sans doute jamais vu le jour. Non seulement la propriété privée protège mieux les ressources aujourd'hui en danger. Elle crée aussi des motivations à introduire sur le marché des procédures nouvelles de protection et de partage qui, avec le temps, vont rendre possible et économiquement rentable l'investissement dans de nouvelles technologies d'appropriation.

L'intérêt de cette histoire est que l'on devrait s'y reprendre à deux fois avant d'affirmer qu'il est impossible et impensable de jamais pouvoir appliquer à l'air ou à l'eau des mécanismes de gestion fondés sur les lois de la propriété. Personne ne peut en être définitivement certain. La vertu de la propriété est d'émettre des signaux qui avec le temps vont bonifier les moyens techniques et institutionnels nécessaires à la protection de ces mêmes droits ; alors que les solutions politiques ont au contraire pour effet de détruire toute recherche de formules de protection plus efficaces, puisque le marché politique n'est luimême pas autre chose qu'une gigantesque "vaine pâture".

UNE POLITIQUE D'ENVIRONNEMENT DE MARCHE POUR L'EX-UNION SOVIETIQUE

Cette dernière partie présente une ébauche de programme écologique pour l'ex-URSS. Puisque le but d'un tel programme doit être d'accroître l'efficacité dans l'utilisation des ressources et de l'énergie et, puisqu'une telle efficacité n'est possible que dans une économie de marché, le premier objectif doit être de privatiser l'économie nationale aussi rapidement que possible. De plus, ce n'est qu'en procédant de cette manière que l'on créera les richesses dont le pays a besoin pour assainir son environnement. La seconde étape consiste à étendre les droits de propriété aux ressources naturelles menacées, donc à privatiser l'écologie. Ces mesures doivent être prises simultanément pour faire en sorte que le développement économique se déroule d'une manière compatible avec le respect de l'environnement.

Les deux mesures sont difficiles à mettre en oeuvre. Dans chacun des cas, on ne sait quelles actions sont les plus appropriées. Il faut tenir compte des intérêts organisés et établis qui forment une opposition sérieuse, et il faut en outre surmonter l'inertie générale de la société. La privatisation bénéficie cependant d'un atout : il suffit d'observer les économies occidentales pour savoir au moins ce qu'il ne faut pas faire. Comme nous l'avons vu déjà, l'action des groupes de pression y a considérablement éloigné le capitalisme actuel de ses fondements libéraux. Pour éviter la même dérive, les nouvelles républiques devraient mettre en place une protection encore plus exigeante des institutions du marché. L'URSS a trop souffert dans le passé pour se contenter des pratiques aujourd'hui dominantes aux Etats-Unis, avec des entraves croissantes à l'exercice des droits de propriété, une volonté politique de saisir la propriété individuelle sous pratiquement n'importe quel prétexte, et des restrictions sans fin limitant le droit des individus de prendre des risques en s'engageant dans des solutions contractuelles.

Les difficultés sont encore plus grandes en ce qui concerne la privatisation de l'écologie. Alors qu'en Occident il existe déjà des exemples du rôle que la propriété peut jouer dans la protection de l'environnement, les anciens pays socialistes ne disposent d'aucun modèle de ce genre. Aucun de ces pays n'a encore tenté d'intégrer son écologie et son économie en suivant les principes de l'écologie de marché que je viens d'exposer. Ce chapitre décrit comment la privatisation pourrait commencer par la faune et la flore, les rivières et les lacs, ainsi que les "airsheds". Un facteur favorable est que la société soviétique n'a pas encore été capturée par la Nomenklatura Verte, soucieuse avant tout de sauver la Nature, plutôt que l'Homme.

☐ Privatiser l'économie

La privatisation signifie le transfert d'une entreprise ou d'une ressource de l'Etat à une personne privée. Il existe maintenant une littérature substantielle qui traite de cette question. (31) D'autres ont déjà discuté du processus traditionnel de la privatisation. Je ne fais que reprendre leurs recommandations : les pays de l'ancienne URSS doivent privatiser leurs économies le plus rapidement possible. La vitesse est de loin plus importante que la garantie d'une "bonne" allocation à un prix "correct". Je développerai seulement deux idées en rapport avec l'aspect écologique du problème : le souci d'accompagner la privatisation par une législation anti-trust, et le besoin de développer des règles de responsabilité en accord avec le principe du pollueur payeur.

Le souci anti-trust vient du fait que l'ex-URSS est encore une économie hautement concentrée. Il n'y a qu'un tout petit nombre d'entreprises publiques qui produisent la plus grande part du PNB global. Certains considèrent qu'il est impossible de privatiser des firmes de cette taille, parce que leur "pouvoir" sur le marché rendrait toute concurrence illusoire. La législation anti-trust, comme la plupart des mesures réglementaires, est censée résoudre en partie cette difficulté. Mais en réalité, de telles lois sont peu efficaces. En revanche, elles menacent un grand nombre de projets d'innovation et de coopération privés qui pourraient protéger l'environnement. (32) Des arrangements de coopération semblables à ceux utilisés pour protéger le bétail avant l'introduction du fil barbelé pourraient très bien s'avérer utiles pour la conservation de ressources fugitives comme le poisson, les crevettes ou le gibier.

Spending - A Strategy to Eliminate the Deficit , 1985; Privatization. Policies, Methods and Procedures, des études présentées lors d'une conférence à Manille, Philippines, 1985; E.S. Savas: Privatization. The Key to Better Government, 1987; Madsen Pirie: Dismantling the State. The Theory and Practice of Privatization, 1985; Randall Fitzgerald: When Government Goes Private. Successful Alternatives to Public Services, 1988; Prospects for Privatization, Proceedings of the Academy of Political Science; v. 36, nr. 3, New York, 1987.

⁽³²⁾ Cf. Fred Smith "Why Not Abolish the Antitrust Laws?", Regulation, Janvier-Février 1985.

Si toutefois on introduit des lois anti-trust, il serait bon d'en exempter les solutions contractuelles pour la conservation de ressources naturelles.

La seconde idée consiste à compléter les efforts de privatisation par une réforme du système juridique qui viserait à réduire son biais utilitariste. La propriété privée n'a pas de sens si elle peut être à tout moment saisie ou expropriée, sous prétexte de promouvoir le "bien commun". C'est cette tendance utilitariste qui a largement affaibli la protection des droits de propriété aux Etats-Unis. Les conséquences commencent maintenant à se manifester. Les républiques de l'ancienne Union Soviétique doivent saisir cette occasion pour imposer un état de droit qui oblige chaque personne physique ou juridique à assumer l'intégralité des coûts et dommages éventuels infligés à la propiété d'autrui - c'est-à-dire intégrer le principe général du pollueur payeur dans le droit.

☐ Privatiser l'écologie

Permettez-moi d'énoncer quelques principes initiaux. Le premier concerne le statut d'"adoption" que l'on pourrait encourager pour assurer le transfert de certaines ressources écologiques dans des mains privées. La législation du Zimbabwe est un modèle dont on pourrait s'inspirer. Elle permet aux tribus et à d'autres groupements de la population de déposer une pétition demandant aux autorités de leur confier la responsabilité de gérer directement les ressources naturelles relevant de leur juridiction. La logique d'une telle approche est évidente : pourquoi employer les moyens financiers de l'Etat pour protéger une ressource qui trouverait facilement des protecteurs dans le secteur privé ? Selon cette formule, les clubs de chasse pourraient se partager les droits de propriété sur la forêt. Les clubs de pêche se verraient attribuer des droits exclusifs de pêche dans les cours d'eau. De tels arrangements de "patronage" fourniraient les motivations nécessaires pour sauvegarder ces ressources et augmenter leur valeur.

Le second principe est que les problèmes d'environnement doivent en priorité être traités au niveau local chaque fois que cela est possible. Une législation nationale et uniforme conduit à accorder trop d'attention au contrôle des pollutions les plus fréquentes mais d'importance relativement faibles, et trop peu de ressources pour la prévention des accidents les moins fréquents, mais dont les incidences sur l'environnement sont les plus grandes. Les litiges écologiques locaux devraient être du ressort d'associations écologiques locales. C'est à la région que devrait revenir la responsabilité de trancher dans les cas de conflit entre intérêts écologiques et considérations économiques.

Le troisième principe souligne la nécessité d'accroître les efforts pour mettre au point des méthodes simples et efficaces d'identification des pollueurs responsables d'atteintes à l'environnement ou à la propriété des autres. L'approche par la propriété implique la mise en oeuvre d'un principe juridique de "stricte responsabilité" qui rend nécessaire de remonter la chaîne des

événements qui font le lien entre les activités économiques d'un point géographique donné, et les dommages écologiques d'un autre. Chaque fois qu'on le peut, il faut appliquer la méthode du "marquage". Aujourd'hui, nous disposons d'un grand nombre de techniques qui simplifient considérablement le travail et permettent d'envisager l'attribution de droits personnels clairs et précis là où autrefois cela n'était pas encore possible. Je pense à l'utilisation de "traceurs" tels que les colorants, les produits odorants et aussi, dernière invention, les marqueurs isotopiques. Il est possible de les employer tous ensemble si nécessaire, pour identifier le responsable d'un acte de pollution (33)

Le quatrième principe concerne le besoin d'améliorer les méthodes de clôturage et de mise en application des technologies destinées à sanctionner les violations de propriété. L'exemple du fil de fer barbelé pour protéger le bétail suggère le type d'innovations qui seraient nécessaires. Parmi les moyens techniques, on peut imaginer l'installation de "beepers" pour signaler la présence de grands animaux et suivre leurs déplacements (les baleines par exemple, ou les tigres sibériens). (34) Il existe aussi des technologies qui permettent de mesurer la quantité et le type de polluants atmosphériques qui survolent une région. Lasimetrics, par exemple, est une technologique qui identifie les concentrations chimiques dans l'atmosphère à partir d'un satellite, ce qui pourrait offrir un moyen sophistiqué de suivre le déplacement des pollutions transnationales. Notons à ce sujet que la plupart des pays du monde mettent dès maintenant des "labels" sur les explosifs fabriqués sur leur territoire pour combattre le terrorisme international.

☐ Et si le tigre était privatisé

Regardons quelques exemples concrets. La Russie pourrait faire comme le Zimbabwe pour encourager la protection du tigre sibérien. Etant donné qu'il s'agit d'une espèce menacée d'extinction, que les jardins zoologiques à travers le monde sont pleins (certains tentent même de réduire les naissances) et que les prix au marché noir d'une peau de ce tigre rare sont très élevés, la Russie aurait intérêt à en autoriser l'élevage privé.

⁽³³⁾ Notons que les compagnies de gaz naturels ont déjà adopté cette méthode il y a déjà des décennies, pour réduire les effets nocifs éventuels de leur produit (le gaz naturel étant incolore, inodore et extrêmement dangereux). L'addition d'une petite quantité de mercaptane, facile à identifier par l'odorat humain, annonce la présence du gaz et permet ainsi de remédier à ce problème avant qu'une catastrophe se produise. Un système de responsabilité strict où toutes les ressources susceptibles de subir des dommages sont privées. Cette méthode pourrait fournir une stratégie importante de protection des ressources écologiques.

⁽³⁴⁾ Les technologies utilisées pour empêcher le vol à l'étalage donnent une idée de ce qu'il faudrait faire. De plus en plus, les magasins emploient des techniques de marquage qui permettent de se prémunir contre ce type de vol. Des techniques similaires pourraient s'appliquer aussi à la protection des animaux et des plantes rares dans les réserves naturelles.

Une bonne partie de ce grand pays est hautement polluée; une bonne partie des rivages des fleuves sont contaminés. Que faut-il faire? La pièce de théâtre de Henrik Ibsen, "L'ennemi du peuple" nous donne la réponse. La pièce raconte l'histoire d'une station thermale dont l'eau est menacée de pollution par une tannerie située en amont. La valeur des actions de l'hôtel thermal s'effondre et le propriétaire de la tannerie (un méchant capitaliste dont la négligence est à l'origine de la pollution) essaie de les racheter à vil prix. Ce comportement est généralement mal vu. Mais de notre point de vue, il n'y a en fait rien à redire. Un individu ne détruit pas sa propriété sciemment. Une fois que le pollueur devient le propriétaire de la ressource polluée, ses motivations changent. Ses efforts de prévention seront désormais profitables, car ils lui permettront de revendre plus tard sa nouvelle propriété à un prix considérablement plus élevé. Celle-ci aura retrouvé sa valeur.

Une municipalité, par exemple, construira une installation de traitement des déchets, ou introduira des contrôles plus stricts sur la pollution atmosphérique des incinérateurs, afin de valoriser le prix de vente d'un lotissement immobilier. De même, une entreprise découvrira qu'il y a localement des gains à réaliser en investissant dans des infrastructures de loisir, dans l'équipement spécifique d'étangs loués aux pêcheurs, ou dans l'aménagement touristique d'une forêt; tous investissements qui peuvent demander que par ailleurs elle réduise ses pollutions locales. Ce type d'"internalisation" oblige les pollueurs à prendre en compte les conséquences de leur comportement et créerait des incitations à améliorer encore davantage les technologies de contrôle.

☐ La propriété dans l'espace

Dans les régions lourdement frappées par la pollution atmosphérique, il faudrait attribuer tous les terrains non-développés, car trop pollués, aux entreprises responsables de la pollution. Chaque firme évaluerait la valeur de cette nouvelle propriété en fonction de ses décisions sur le degré de pollution qu'elle considère acceptable. La firme entreprenante aurait la possibilité d'accroître la valeur du terrain en réduisant sa pollution. Pour empêcher les entreprises de vendre leurs terrains pour ensuite retourner à leurs anciennes habitudes, il faudrait que ces ventes soient assorties d'obligations contractuelles (des "servitudes") sanctionnées par le système judiciaire. On peut même imaginer une clause dans le contrat de vente qui oblige la firme à mettre un "traceur" dans ses émissions afin de contrôler la propreté de ses activités.

Le contrôle de la pollution atmosphérique dans les villes pose les problèmes les plus difficiles. Théoriquement, on peut concevoir la mise en place de droits de propriété privés sur des parties de l'atmosphère. Dans la pratique, il est difficile de comprendre comment de tels droits peuvent être délimités et comment détecter et sanctionner l'intrusion. Ces difficultés ont amené la majorité des écologistes à conclure qu'il faut accepter le contrôle politique sur l'atmosphère. Il faut toutefois noter que la résolution de ces problèmes

techniques n'est pas rendue plus facile par le recours au pouvoir politique. La performance de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement n'a pas non plus été particulièrement bonne. L'approche par la propriété suppose cependant des réformes.

☐ Le problème de la pollution automobile

Regardons le problème de la pollution de l'air dans les villes, et celui plus particulier posé par l'automobile. Les problèmes en URSS sont déjà sérieux et vont s'aggraver encore si les réformes économiques réussissent. Considérons d'abord l'approche américaine de ce problème. Elle consiste à limiter les émissions polluantes en obligeant les propriétaires de véhicules à se présenter à des contrôles techniques, plutôt que de faire l'effort d'essayer de changer la conduite des automobilistes. Le résultat de cette approche est qu'elle réduit la vitesse de renouvellement des achats de voitures neuves, ce qui freine l'amélioration de la sécurité et la réduction des pollutions d'origine de l'automobile puisque, par définition, une voiture n'est jamais aussi propre, ni aussi sûre, que lorsqu'elle quitte la chaîne de montage. C'est aussi injuste. Les conducteurs des régions rurales où la pollution n'existe pas (et où les revenus sont généralement plus bas) sont pénalisés au profit des habitants des zones urbaines, où la pollution est plus grave et les revenus beaucoup plus élevés (35)

A mesure que le prix des voitures neuves augmente, les gens tendent à garder leurs véhicules plus anciens et plus polluants. La réduction de la pollution est donc retardée. Aux Etats-Unis, les coûts de cette politique sont payés directement par ceux qui achètent des voitures neuves et ensuite par tout le reste de la population, au fur et à mesure que le prix des véhicules anciens augmente. L'argent payé pour financer les autoroutes (la taxe sur l'essence et les droits d'enregistrement par exemple) n'a pas de lien avec la pollution automobile. Les études montrent en effet qu'il n'y a pas de relation directe entre la pollution automobile et le fait de conduire beaucoup. Les travaux du professeur Donald Stedman de l'Université de Denver révèlent que 10% seulement des véhicules aux Etats-Unis (les plus vieux) sont responsables de plus de 50% de la pollution.

Y a-t-il des moyens plus intelligents de réduire les effets nocifs de l'automobile? Oui ; la Russie a là une opportunité rêvée d'introduire un système qui lui sera très utile à mesure que son économie démarre et que le nombre de voitures augmente. Les municipalités qui ont des problèmes de pollution devraient imposer à chaque propriétaire de voiture un examen servant à déterminer le profil polluant de son véhicule. Pour chaque véhicule, on connaîtra les quantités de polluants émises par kilomètre. Le véhicule fera ensuite l'objet d'un classement par un système de vignettes (par exemple, un

⁽³⁵⁾ Pour plus de détails et d'autres projets employant l'approche économique, voir Environmental Policy: A Free Market Proposalⁿ, de Fred Smith, The Tulanian, Eté 1989.

cercle rouge, jaune ou vert) indiquant sa catégorie polluante. Le kilométrage sera ensuite enregistré et le propriétaire paiera une taxe annuelle basée sur le nombre de kilomètres parcourus dans la catégorie d'émission correspondante. Puisque les statistiques suggèrent que la pollution est essentiellement le fait des voitures qui ne correspondent plus aux normes, il faudrait également mettre en place des sites de surveillance pour détecter tout véhicule qui dépasse les limites de sa classification. Celui qui enfreint ces règles paiera une amende et sera soumis à la tranche supérieure de la taxation.

Ce dispositif inciterait les automobilistes à faire plus attention à l'état de leurs véhicules. De plus, le caractère plus ou moins polluant du véhicule deviendrait un critère important lors du choix d'une voiture. Cette caractéristique jouerait un rôle plus important pour les automobilistes des villes que pour les habitants des zones rurales.

Problèmes globaux - réels ou imaginaires ?

Les questions écologiques les plus difficiles sont les questions globales, telles que le supposé "effet de serre" et la destruction de la couche d'ozone. On ne sait pas encore si ces problèmes sont réels ou éphémères, et les preuves resteront ambigues aussi à l'avenir. Mais la vérité, quelle qu'elle soit, ne modifiera probablement pas beaucoup le contenu du débat politique. En dépit des preuves contraires, un grand nombre de gens resteront convaincus que la terre est en train de se réchauffer, que les activités de l'homme en sont la cause, qu'une telle évolution aura des conséquences désastreuses, et qu'une action politique globale est nécessaire pour sauver la planète. Le vrai danger majeur d'aujourd'hui est moins le réchauffement éventuel de la planète, que la possibilité que les hommes politiques adoptent en conséquence des mesures anti-croissance et anti-énergie. Le soutien dont bénéficie cette vision apocalyptique vient pour l'essentiel d'associations écologiques à mystique quasireligieuse, d'institutions gouvernementales qui cherchent à accroître leur pouvoir sur l'économie, et de scientifiques qui cherchent à obtenir davantage de fonds pour financer leurs propres recherches.

Il serait stupide de créer encore un niveau de réglementation supplémentaire au niveau global de la planète. Il n'y a pas de raison d'adopter des solutions qui ne marcheront pas - et rien n'indique que les bureaucrates internationaux seront plus efficaces que leurs collègues nationaux. Les partisans actuels de ce courant réclament un traité international pour réduire les émissions censées être à l'origine de l'effet de serre, et cela par la mise en place d'une taxe sur l'usage du charbon. Mais les traités ont toujours été inefficaces lorsqu'il s'agit d'atteindre des objectifs économiques complexes. Il suffit de regarder par exemple les difficultés auxquelles s'est heurtée l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (l'OPEP) lorsqu'elle a essayé de contrôler la production de pétrole ; ce qui était pourtant un problème en principe beaucoup plus facile à résoudre, puisqu'il concernait un enjeu commun à tous les pays. Un

phénomène de réchauffement est en revanche un avantage pour certaines nations et un inconvénient pour d'autres.

Les statistiques suggèrent en outre qu'alors que les dangers imaginés de la dioxyde de carbone restent non prouvés, ses effets positifs de sur la productivité agricole sont réels. Plutôt qu'une taxe, on devrait envisager une subvention à la consommation de carbone.

L'approche économique des problèmes de pollution essaie de voir comment les droits de propriété privés pourraient être étendus à l'atmosphère, et comment celle-ci pourrait être protégée sous le régime relativement faible du droit international concernant la propriété et la responsabilité. Le droit privé international a progressivement évolué. Il permet désormais de réclamer des indemnités à un pollueur étranger. Il faudra, à partir de cas d'espèce, étudier comment les traités engagent la responsabilité commerciale des compagnies aériennes et des compagnies maritimes (par exemple pour les désastres de tankers) et déterminer dans quelle mesure celle-ci peut être appliquée aux problèmes écologiques.

La prévention n'est cependant pas l'unique réponse à l'effet de serre. Compte tenu des incertitudes scientifiques, de ses effets positifs potentiel, et étant donné la difficulté d'empêcher un réchauffement (s'il existe), il est probable qu'il vaudrait mieux adopter une politique visant à accroître la liberté des hommes pour s'adapter (par le progrès scientifique et technologique) qu'une politique de prévention perdue d'avance. (36) La Terre a déjà connu des épisodes de réchauffements climatiques. Plutôt que de dépenser des milliards de dollars qui au mieux retardent les échéances inévitables, nous ferions mieux de déréglementer et de privatiser les économies du monde, afin de réduire les entraves à l'innovation et à la création de davantage de richesses qui permettraient aux hommes de mieux s'adapter aux nouvelles conditions de leur environnement climatique. Plus de richesses permettrait de financer des mesures qui en tout état de cause rendraient le changement du climat moins difficile à affronter.

⁽³⁶⁾ Le débat sur l'effet de serre a produit une littérature considérable, mais un consensus minimal. Certains croient qu'il s'agit d'un effet réel, d'autres sont plus sceptiques. Les uns croient que les effets seront exclusivement désastreux, alors que les autres soulignent des avantages majeurs (amélioration de la productivité agricole, plus de pluies dans certaines régions arides, réduction des besoins énergétiques pour le monde). On tend également à s'accorder sur le fait que les évolutions en cause sont beaucoup trop complexes pour que l'homme puisse les influencer de toute façon, et que dans le meilleur des cas, nous ne pouvons retarder la hausse de la température que de quelques années. Tout ceci semble indiquer que mettre l'accent sur notre capacité à nous adapter - par le biais d'une plus grande liberté économique et davantage de changements technologique - est la meilleure approche.

CONCLUSION

Les valeurs écologiques sont importantes et doivent être prises au sérieux. L'enjeu du débat sur l'environnement est de savoir si nous voulons accorder le même poids aux aménités écologiques qu'à l'alimentation, aux vêtements et au logement (en les intégrant dans l'économie privée) ou si, au contraire, nous allons les regarder comme une catégorie particulière de biens qui doivent être produits par l'Etat. Les anciens pays socialistes ont l'avantage de pouvoir encore choisir une voie différente de celle des Etats-Unis.

Au cours des dernières années, le monde a connu une série de désastres écologiques et économiques : le massacre des éléphants d'un côté et l'effondrement des économies du bloc communiste de l'autre. L'origine de ces catastrophes est en fait la même : la non-intégration dans un système mondial d'échanges libres. L'échec de la planification économique centralisée a fini par provoquer la réforme du système en Europe de l'Est. Les anciennes économies communistes sont maintenant en train de rejoindre l'économie mondiale. L'échec de la planification écologique centralisée n'a pas encore déclenché de réformes similaires dans le domaine de l'environnement.

La réforme économique et la réforme écologique sont toutes les deux fondamentales. Dans les deux cas, le problème principal est notre incapacité de permettre à l'individu de jouer un rôle positif. Dans les deux cas, rien n'a été fait pour permettre aux gens de mobiliser pleinement leurs énergies dans la solution de leurs problèmes sociaux. La nouvelle Russie semble prête à mobiliser cette énergie dans la sphère économique; elle devrait en faire autant dans le domaine de l'environnement.

L'économie de marché et la propriété privée nous donnent les moyens économiques et écologiques de réussir. C'est à nous de choisir si nous voulons nous en servir ou non.